STEVENS
BIKES

MTB I ROAD I ALLROUND

Vélos tout terrain (VTT) I Bicicletas de montaña (BTT) – EN 14766
Bicyclettes de course I Bicicletas de carreras – EN 14781
Vélos de ville et tout chemin (trekking) I Bicicletas de paseo (trekking) – EN 14764
Vélos pour jeunes enfants I Bicicletas para niños – EN 14765
ISO 4210:2014 Cycles – Exigences de sécurité des bicyclettes Ciclos. Requisitos de seguridad para bicicletas
ISO 8098:2014 Cycles – Exigences de sécurité relatives aux bicyclettes pour jeunes enfants I Ciclos. Requisitos de seguridad para bicicletas de niños

MANUEL D'UTILISATION STEVENS I MANUAL DE LA BICICLETA STEVENS //

Voir les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations
Para obtener más información, consulte las instrucciones de uso que aparecen en el CD-ROM adjunto

STEVENSBIKES.DE

Votre vélociste STEVENS

Éditeur :

STEVENS Vertriebs GmbH
Asbrookdamm 35
D-22115 Hamburg

Tél.: +49 40 71 60 70-0
Fax: +49 40 46 53 14
E-mail : info@stevensbikes.de

Édition 2, janvier 2015

© Texte, conception, photographie et réalisation graphique
Zedler – Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH
www.zedler.de

Sous réserve de modification des caractéristiques techniques par rapport aux indications et illustrations du manuel d'utilisation STEVENS.

© Toute reproduction, traduction et copie ou utilisation à des fins commerciales autres, même partielle, et sur des médias électroniques, est interdite sans autorisation préalable écrite de l'auteur et de l'éditeur.

Notice succincte d'utilisation STEVENS

La notice succincte d'utilisation STEVENS est conçue comme aide au démarrage. Cette première introduction constitue, avec votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni, un système.

Cette notice d'utilisation avec le CD-ROM fourni répond aux exigences des normes européennes EN 14766 relative aux vélos tout terrain (VTT), EN 14764 relative aux bicyclettes de ville et tout chemin (dits trekking) et EN 14781 relative aux bicyclettes de course / ISO 4210:2014 ainsi qu'EN 14765 relative aux bicyclettes pour jeunes enfants / ISO 8098:2014.

Attention :

De même, tenez compte impérativement du manuel d'utilisation détaillé STEVENS et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni. La présente notice est soumise à la législation européenne. En cas de livraison du vélo STEVENS en dehors de l'Union européenne, des notices techniques complémentaires doivent être éventuellement fournies par le fabricant.

Attention :

Lisez les pages 8 de 15 avant la première sortie !
Contrôlez le fonctionnement décrit aux pages 16 et 17 avant chaque sortie !
Tenez compte des intervalles de révision, de la carte d'identification et du protocole de remise !

Remarque :

Sur le CD-ROM fourni avec la présente notice succincte d'utilisation vous trouverez les manuels d'utilisation détaillés STEVENS, les notices techniques des équipementiers ainsi que les liens web.

Description des composants

Vélo de ville/tout chemin

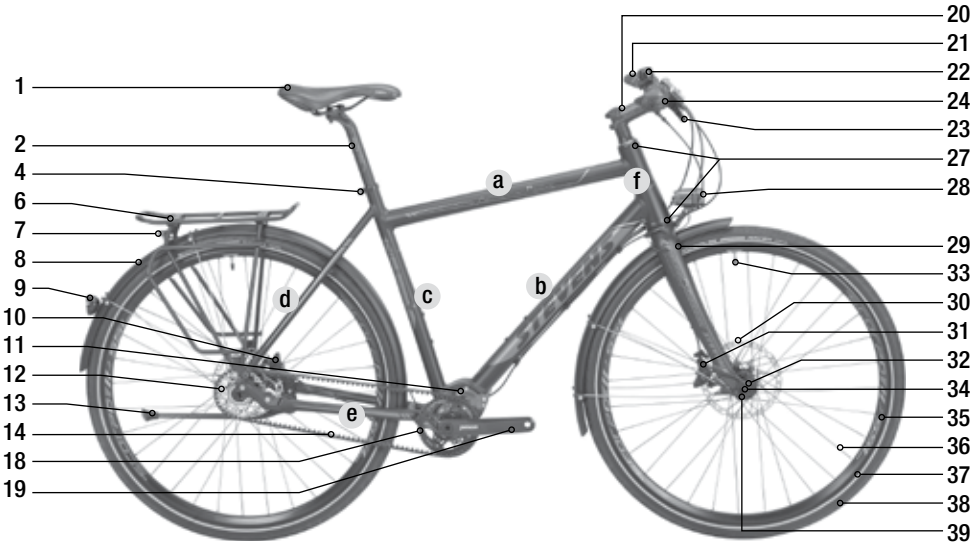

Cadre :

- **a** Tube supérieur
- **b** Tube diagonal
- **c** Tube de selle
- **d** Hauban
- **e** Base
- **f** Tube de direction

Fourche suspendue (VTT) :

- **A** Té de fourche
- **B** Plongeur
- **C** Fourreau

1 Selle
2 Tige de selle
3 Tige de selle, à hauteur variable
4 Fixation de tige de selle
5 Amortisseur arrière
6 Porte-bagages
7 Feu arrière
8 Garde-boue
9 Catadioptre
10 Étrier de frein arrière
11 Boîte de vitesses
12 Jeu de pignons
13 Béquille
14 Courroie en carbone Gates
15 Dérailleur avant
16 Dérailleur arrière
17 Chaîne
18 Plateau
19 Manivelle
20 Potence
21 Cintre
22 Sonnette
23 Levier de frein
24 Poignée tournante
25 Poignée de commande frein/dérailleur
26 Manette de vitesses
27 Jeu de direction
28 Phare avant
29 Fourche
30 Rotor de frein
31 Frein avant
32 Pattes de fixation de roue

Roue :

33 Valve
34 Attache rapide
35 Jante
36 Rayon
37 Bande réfléchissante
38 Pneu
39 Moyeu

Vélo de route

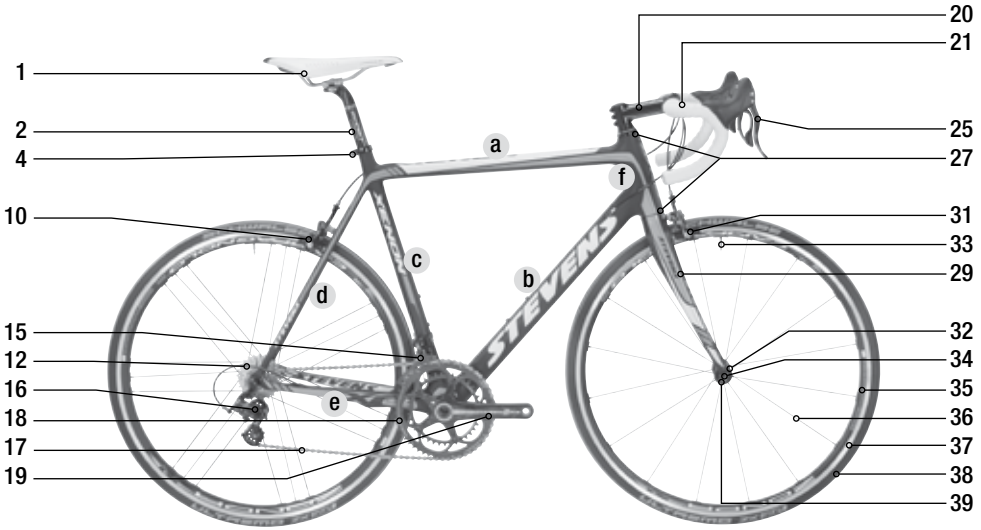

VTT

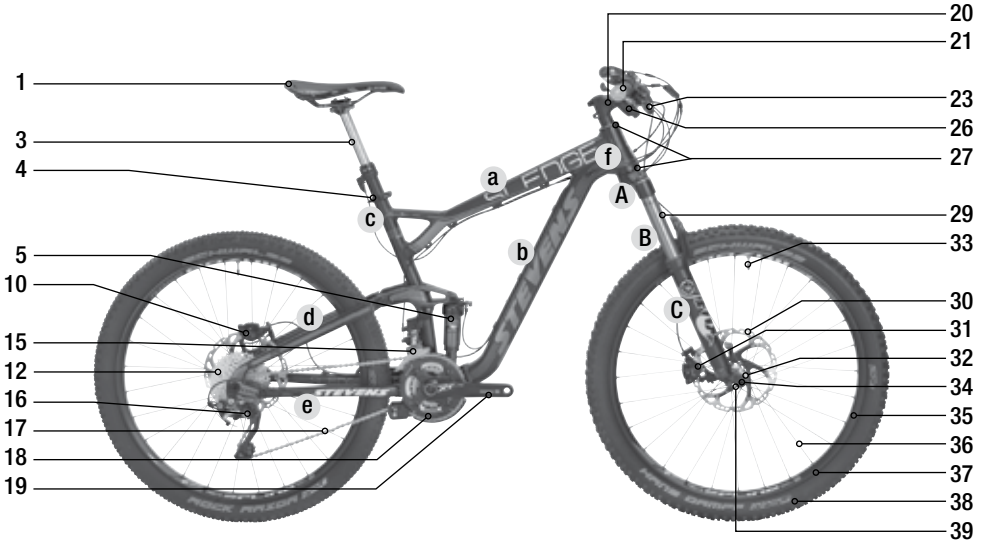

Table des matières

Description des composants 2
Remarque sur la notice succincte d'utilisation STEVENS 5
Remarques générales de sécurité 6
Utilisation conforme 8
Avant la première sortie 14
Avant chaque sortie 16
Maniement des attaches rapides et des axes traversants 18
- Attaches rapides 18
  - Procédure de fermeture fiable d'une attache rapide 19
- Axes traversants 20
  - Indications pour le montage de roues avec axe traversant 20

Ajustement du vélo STEVENS au cycliste 21
- Réglage correct de la hauteur de selle 22
- Réglage de la hauteur du cintre 24
  - Potences à plongeur 24
  - Potences réglables 25
  - Potences pour fourche non filetée, dites potences Aheadset® 25
- Correction de la longueur d'assise et réglage de l'inclinaison de la selle 26
  - Décalage et réglage horizontal de la selle 26
- Réglage de l'inclinaison du cintre, des embouts de cintre et des poignées de frein 28
  - Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de route STEVENS 28
  - Particularités des cintres CLM sur les vélos STEVENS de triathlon et contre la montre 28
  - Réglage de l'inclinaison du cintre et des poignées de frein sur les vélos de course et cyclocross STEVENS 29
  - Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de ville, vélos tout chemin, vélos de cross, vélos d'enfant et VTT STEVENS 29
  - Réglage de l'inclinaison du cintre, des embouts de cintre et des poignées de frein sur les vélos ville, vélos tout chemin, vélos de cross, vélos d'enfant et VTT STEVENS 30

Système de freinage 32
Système de changement de vitesses 33
Particularités du composite carbone 34
Fourches suspendues 36
Suspension intégrale des modèles VTT 37
Garantie légale contre les vices cachés et garantie commerciale de vélos STEVENS 38
- Garantie légale contre les vices cachés 38
- Remarques concernant l'usure 38
- Directives sur la garantie de STEVENS Vertriebs GmbH 40
- Remarques spéciales, remarques de sécurité 41

Conseils d'entretien et révisions 42
- Entretien et révisions 42
- Nettoyage et entretien de routine de votre vélo STEVENS 42
- Conservation et rangement de votre vélo STEVENS 43

Calendrier d'entretien et de maintenance 44
Couples de serrage recommandés 46
- Couples de serrage recommandés pour freins à disque et freins sur jante hydrauliques 47

Intervalles de révision 48
Carte d'identification du vélo 50
Protocole de remise 51

Remarque sur la notice succincte d'utilisation STEVENS

Les illustrations sur les premières pages de la notice succincte d'utilisation STEVENS représentent les vélos exemplaires STEVENS, à savoir un vélo STEVENS de ville, de tout chemin, de route et tout terrain. Un de ces vélos correspond au modèle STEVENS que vous avez acheté. Il existe entretemps un choix très large de modèles spécialement conçus et équipés pour un usage spécifique. La notice succincte d'utilisation STEVENS inclus les types de vélo suivants :

Vélos de ville, tout chemin et de fitness
Vélos d'enfant
Vélos de cross
Vélos tout terrain (VTT)
Vélos tandem
Vélos de route
Vélos de triathlon/de contre la montre
Vélos cyclocross

Accordez une attention particulière aux symboles suivants :

Danger :
Ce symbole signale un danger possible pour votre santé et votre sécurité si vous ne suivez pas les instructions données ou si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

Attention :
Ce symbole vous avertit de certaines actions susceptibles d'endommager votre matériel ou d'avoir des répercussions néfastes sur l'environnement.

Remarque :
Ce symbole signale une information concernant le maniement du produit ou renvoie au passage correspondant de la notice d'utilisation méritant une attention particulière.

Les conséquences possibles en cas de non-respect des mises en garde signalées par ces symboles ne sont pas répétées systématiquement dans la notice succincte d'utilisation STEVENS. Cette notice n'a pas pour vocation de vous permettre d'assembler un vélo STEVENS à partir de pièces détachées, de le réparer ou de procéder au montage final d'un vélo pré-assemblé.

Cette notice succincte d'utilisation STEVENS ne saurait s'appliquer à d'autres types de vélos que celui représenté ici.

Remarques générales de sécurité

Chère cliente, cher client de STEVENS,

En achetant ce vélo STEVENS, vous avez opté pour un produit de qualité. Votre nouveau vélo STEVENS a été assemblé par un professionnel, à partir de pièces soigneusement conçues et fabriquées. Votre vélociste spécialisé STEVENS a procédé à son montage final et vérifié son bon fonctionnement pour vous permettre une prise en main facile et agréable dès les premiers coups de pédale.

Le présent manuel contient de nombreux conseils pratiques destinés à vous faciliter la prise en main de votre vélo STEVENS, de même que des informations utiles sur ses aspects techniques, sa maintenance et son entretien. N'hésitez pas à consacrer du temps à une lecture approfondie de cette notice succincte d'utilisation STEVENS. Même si vous avez pratiqué le vélo toute votre vie, les informations qu'elle contient vous seront utiles car elles tiennent compte de l'évolution considérable qu'a connue la technologie du vélo ces dernières années.

Avant d'entreprendre votre première sortie avec votre nouveau vélo STEVENS, vous devriez lire dans tous les cas le chapitre **« Avant la PREMIÈRE sortie »**.

Soucieux de vous offrir plaisir et sécurité dans votre pratique du vélo STEVENS, nous vous recommandons de toujours contrôler le bon fonctionnement de votre vélo avant d'enfourcher votre vélo, comme décrit dans le chapitre **« Avant CHAQUE sortie »**.

Il est impossible au manuel le plus complet de couvrir toutes les combinaisons possibles de vélos et d'équipements. Votre notice succincte d'utilisation STEVENS considère seulement le vélo STEVENS que vous venez d'acquérir ainsi que ses composants usuels et se contente donner les indications et les avertissements les plus importants.

En effectuant les travaux de réglage et de maintenance décrits en détail dans cette notice, vous devez toujours garder à l'esprit que les instructions et les indications qui y sont faites s'appliquent uniquement et exclusivement à ce vélo STEVENS.

Nos conseils ne sauraient s'appliquer sans restriction à d'autres types de vélo. En raison de la diversité et de l'évolution des modèles, la description des travaux peut ne pas être complète dans certains cas. De même, tenez compte impérativement des notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Selon l'expérience et/ou l'habileté manuelle de la personne effectuant les travaux, cette notice succincte d'utilisation STEVENS peut paraître lacunaire. Certains travaux peuvent nécessiter un outillage (spécial) ou des notices complémentaires. N'attendez pas de ce manuel qu'il vous communique le savoir-faire et l'expertise d'un mécanicien vélo.

Remarque :
Sur le CD-ROM fourni avec la présente notice succincte d'utilisation vous trouverez les manuels d'utilisation détaillés STEVENS, les notices techniques des équipementiers ainsi que les liens web.

Avant que vous n'enfourchiez votre vélo, permettez-nous de vous rappeler certains principes de sécurité : Ne roulez jamais sans casque ni lunettes convenablement ajustés et portez toujours des vêtements appropriés à la pratique cycliste, à savoir des pantalons ou cuissards moulants, des serres-pantalon et des chaussures compatibles avec le système de pédales utilisé. Sur route, adoptez une conduite modérée et observez les règles de la circulation, pour votre sécurité et la sécurité des autres usagers.

Ce manuel n'est pas destiné à vous enseigner le maniement d'un vélo. Lorsque vous roulez à vélo, vous devez être conscient que cette activité est associée à des risques et que vous devez, en tant que cycliste, veiller à toujours conserver le contrôle de votre vélo STEVENS.

Comme dans toutes les activités sportives, vous pouvez vous blesser en pratiquant le vélo. Restez donc vigilant et soyez toujours conscient des dangers potentiels et de leurs conséquences. Rappelez-vous que vous n'êtes pas protégé sur un vélo STEVENS, comme dans une voiture, par une carrosserie, un système ABS ou des airbags. Par conséquent, roulez toujours avec prudence et respectez les droits des autres usagers.

Ne roulez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de médicaments, de drogues ou de l'alcool ou encore si vous êtes fatigué. Ne prenez jamais de passager sur votre vélo STEVENS (exception : sur le vélo tandem STEVENS) et gardez toujours les deux mains sur le cintre.

Respectez la réglementation relative à la pratique du cyclisme en dehors du réseau routier. Ces règles varient d'un pays à l'autre. Respectez la nature lors de vos sorties en campagne ou en forêt. Roulez uniquement sur les pistes et chemins balisés et aménagés à cet effet.

Si vous avez fait l'acquisition d'un vélo d'enfant STEVENS, tenez compte des indications, avant de laisser votre enfant utiliser le vélo pour la première fois. Dans certains pays, la circulation des enfants à vélo est soumise à une règlementation particulière. Lisez le chapitre **« Vélos d'enfant »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni avant de laisser votre enfant utiliser le vélo STEVENS.

Familiarisez-vous tout d'abord avec les différents composants de votre vélo STEVENS. Les premières pages de la notice succincte d'utilisation STEVENS montrent des types de vélos STEVENS représentés, sur lesquels sont indiqués les principaux composants. Ils vous permettront de repérer rapidement les composants mentionnés dans le texte.

L'équipe STEVENS vous souhaite beaucoup de plaisir sur votre nouveau vélo !

Danger :
Ne surestimez pas vos compétences, dans l'intérêt de votre propre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Remarque :
Consultez le site Internet www.stevensbikes.de pour connaître la catégorie à laquelle votre vélo STEVENS appartient.

Danger :
Les vélos STEVENS des catégories 0 et 1 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Utilisation conforme

Nos ingénieurs STEVENS ont conçu votre vélo pour un usage spécifique. Utilisez votre vélo STEVENS conformément à l'usage spécifique auquel il est prévu, sans quoi vous risquez de le soumettre à des contraintes excessives qui pourraient entraîner une défaillance. Risque de chute !

Catégories 0 et 1 : vélos de ville, tout chemin et pour enfants STEVENS

Les vélos de ville, tout chemin et **pour enfants STEVENS** sont prévus pour un usage sur des surfaces stabilisées, telles que des routes et des pistes cyclables asphaltées ou des chemins ruraux gravillonnés; les roues restant sans cesse en contact avec le sol. Ces vélos ne se prêtent pas à l'utilisation en tout terrain et dans des épreuves sportives à quel titre que ce soit.

- Les vélos de ville, tout chemin (trekking) et les vélos pour enfants STEVENS ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre **« Exigences légales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

Catégorie 0 :

Cette catégorie correspond aux **vélos pour enfants STEVENS** avec des pneus jusqu'à une taille de 24 pouces. STEVENS Junior.

- Le **poids total admissible** (enfant y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **65 kg**.
- Les enfants doivent éviter de rouler près des précipices, des escaliers ou des piscines ainsi que sur les chemins fréquentés par des véhicules automobiles.
- Les vélos pour enfants STEVENS ne sont pas prévus pour recevoir des roues stabilisatrices !
- Les remorques ne sont pas autorisées sur les vélos pour enfants STEVENS.

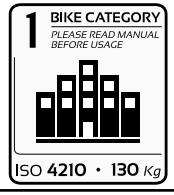

Catégorie 1 :

Cette catégorie correspond aux **vélos de ville** et **tout chemin (trekking) STEVENS**. STEVENS ALLROUND Urban, City Cross, Trekking Premium, Trekking et City ainsi que STEVENS Junior 26 pouces.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **130 kg**. Le cas échéant, ce poids total admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.
- Les vélos de ville et tout chemin STEVENS sont conçus pour supporter une charge attelée de 40 kg pour les remorques non freinées et 80 kg pour les remorques freinées.

Catégorie 2 : vélos de route, de triathlon et de contre la montre STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos de route, de triathlon** et **de contre la montre STEVENS.** En règle générale, il s'agit de vélos de route dotés de cintres de route ou de cintres droits, de vélos de triathlon ou de course contre la montre. Les pneus sont très étroits et leur largeur est comprise entre 22 et 28 mm au maximum. STEVENS RACE Carbon, Aluminium, Time Trial et RACE Classic.

Les vélos de route, de triathlon et **de contre la montre STEVENS** sont prévus pour une utilisation sur des routes et chemins avec une surface asphaltée ou pavée, les roues étant constamment en contact avec le sol.

- L'utilisation de vélos de route, de triathlon et de contre la montre STEVENS sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre **« Exigences légales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser 115 kg (**exception :** modèle Comet SL : 100 kg). Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers. Pour les roues spéciales, les **limites de poids** suivantes s'appliquent au cycliste avec son équipement et le vélo STEVENS :

Lightweight :	100 kg
Mavic :	100 kg
DT Swiss :	110 kg
STEVENS Citec Carbon :	110 kg
STEVENS A42 Superaero :	110 kg
Oxygen :	110 kg
Fulcrum :	109 kg

- Il est interdit d'utiliser des remorques (pour enfants), des porte-bagages et des sièges enfant sur les vélos de route, de triathlon et de contre la montre STEVENS.

Danger :
Les vélos STEVENS de la catégorie 2 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Catégorie 3 : vélos cyclocross STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos cyclocross STEVENS**. Ces vélos sont équipés de roues de 28 pouces avec des pneus étroits. La largeur des pneus est comprise entre 28 et 42 mm au maximum. STEVENS RACE Cyclo Cross.

Les vélos cyclocross STEVENS sont prévus pour un usage sur des surfaces stabilisées, telles que des routes et des pistes cyclables asphaltées ou des chemins gravillonnés, les roues restant sans cesse en contact avec le sol. En outre, les vélos sont conçus pour les chemins de campagne ou de forêt gravillonnés et les pistes off-road (tout-terrain) en pente douce sur lesquelles les pneumatiques perdent de l'adhérence à cause de petites marches.

Danger :
Les vélos STEVENS de la catégorie 3 ne se prêtent pas à rouler sur des terrains lourds et encombrés, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Ils sont conçus pour un usage sur des terrains légèrement accidentés ou lors de compétitions de cyclocross, mais ne se prêtent pas aux pratiques all mountain, enduro, downhill, freeride, dual slalom, ne sont pas utilisables en parc de downhill/freeride, ni pour l'exécution de sauts (jumps et drops) et dans des bike parks etc.

- Les vélos cyclocross STEVENS ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre **« Exigences légales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **115 kg**. Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Catégorie 4 : vélos de cross STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos de cross STEVENS**. Ces vélos sont équipés de roues de 28 pouces avec des pneus étroits. La largeur des pneus est comprise entre 28 et 42 mm au maximum. STEVENS ALLROUND X Premium, X Cross.

Les vélos de cross STEVENS sont prévus pour un usage sur des surfaces stabilisées, telles que des routes et des pistes cyclables asphaltées ou des chemins gravillonnés, les roues restant sans cesse en contact avec le sol. En outre, les vélos sont conçus pour les chemins de campagne ou de forêt gravillonnés et les pistes off-road (tout-terrain) en pente douce sur lesquelles les pneumatiques perdent de l'adhérence à cause de petites marches. Ils ne sont pas conçus pour l'usage en tout terrain (utilisation en tant que VTT), et notamment pour les pratiques all mountain, enduro, downhill, freeride, dual slalom, ne sont pas utilisables en parc de downhill/freeride, ni pour l'exécution de sauts (jumps et drops) et dans des bike parks etc.

- Les vélos de cross STEVENS ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre **« Exigences légales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **130 kg**. Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Danger :
Les vélos STEVENS de la catégorie 4 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Catégories 5 à 7 : vélos tout terrain (VTT)

Vous ne trouverez plus sur le marché un type unique de « vélo tout-terrain », mais au contraire une grande variété de modèles développés pour des usages spécifiques. Utilisez votre VTT STEVENS uniquement pour l'usage spécifique auquel il est destiné. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques.

- Les vélos tout terrain STEVENS des catégories 5 à 7 ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre **« Exigences légales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **115 kg**. Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers. Pour les roues spéciales, les limites de poids suivantes s'appliquent au cycliste avec son équipement et le vélo STEVENS :
  Mavic : 100 kg
  DT Swiss : 110 kg

Catégorie 5 : VTT de cross-country, de marathon et de randonnée STEVENS

Cette catégorie correspond aux **VTT de cross-country, de marathon** et **de randonnée STEVENS**. Les VTT STEVENS hardtails et à suspension intégrale STEVENS avec un débattement de suspension court sont typiques pour cette catégorie. STEVENS MTB Marathon 120, Carbon XC, Alloy XC.

Les VTT de cross-country, de marathon et **de randonnée STEVENS** sont prévus pour un usage hors route, mais ne se prêtent pas à une utilisation en terrain cassant, à la pratique de « tricks »; à rouler dans les escaliers etc. et à une utilisation d'entraînement et en compétition dans les catégories freeride, dirt, downhill. Les vélos STEVENS de cette catégorie se prêtent à une utilisation sur les sols des catégories 1 et 3 et sont en outre également adaptés aux terrains accidentés et non asphaltés. Les sauts sporadiques sont inclus dans la gamme d'utilisation de ces vélos STEVENS. Les sauts pratiqués par des cyclistes inexpérimentés peuvent toutefois se solder par de mauvais atterrissages entraînant une augmentation signifiante des forces agissantes et pouvant occasionner des dommages matériels. Nous vous recommandons de participer à un cours de maîtrise de la conduite. Demandez le cas échéant à un vélociste STEVENS de procéder à un contrôle de votre vélo STEVENS à une fréquence supérieure à celle prescrite dans le calendrier de maintenance.

- Les remorques ne sont pas autorisées sur les VTT à suspension intégrale STEVENS.

Danger :
Les vélos STEVENS de la catégorie 5 ne se prêtent pas à une utilisation en terrain cassant, à rouler dans les escaliers, à la pratique des sauts hauts et au loin, de slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Danger :

En raison des charges plus élevées, les vélos STEVENS de la catégorie 6 doivent être vérifiés pour des dommages possibles après chaque sortie. Deux inspections par an au minimum auprès de votre vélociste STEVENS sont obligatoires.

Catégorie 6 : vélos d'enduro et all mountain STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos de d'enduro** et **all mountain STEVENS**. Les vélos à suspension intégrale STEVENS avec un débattement moyen de suspension sont typiques pour cette catégorie. STEVENS : MTB Tour et MTB Enduro.

Les vélos d'enduro et **all mountain STEVENS** sont conçus pour un usage hors route (cross alpin etc.). Les vélos STEVENS de cette catégorie peuvent rouler sur les sols prescrits pour les vélos des catégories 1, 3, 4 et 5. Les vélos STEVENS de cette catégorie se prêtent en outre à une utilisation en terrain inégal et cassant avec de fortes pentes entraînant des vitesses plus élevées. Les sauts réguliers effectués par les cyclistes expérimentés ne posent pas de problèmes pour ces vélos STEVENS. Pourtant, l'utilisation régulière et durable de ces vélos STEVENS dans les bike parks doit être exclue. Ces vélos STEVENS ne se prêtent pas non plus à la pratique de « tricks », à rouler dans les escaliers etc. et à une utilisation d'entraînement et en compétition dans les catégories freeride, dirt, downhill.

- Les remorques ne sont pas autorisées sur les VTT à suspension intégrale STEVENS.

Danger :

En raison des charges plus élevées, les vélos STEVENS de la catégorie 7 doivent être vérifiés pour des dommages possibles après chaque sortie. Trois inspections par an au minimum auprès de votre vélociste STEVENS sont obligatoires.

Catégorie 7 : vélos de dirt et de freeride STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos de dirt** et **de freeride STEVENS**. Les cadres hardtail spécialement renforcés et les fourches de type dirt sont typiques pour **les vélos de dirt STEVENS**. Les vélos à suspension intégrale avec un débattement très long de la suspension sont typiques pour les **vélos de freeride STEVENS**.

Les vélos de dirt STEVENS sont prévus pour un usage relativement engagé en zone sécurisée. Il en existe différents types, équipés soit pour la voltige, les sauts, le freestyle sur des parcours d'obstacles spéciaux, soit pour la course. Les vélos STEVENS de cette catégorie se prêtent à une utilisation sur les terrains extrêmement exigeants, très accidentés et extrêmement pentus qui ne peuvent être maîtrisés que par des cyclistes bien entraînés. Les sauts hauts à des vitesses extrêmes ainsi que l'utilisation intensive des bike parks désignés ou des pistes downhill sont typiques pour cette catégorie. Dans le cas de ces vélos STEVENS, il faut absolument veiller à ce qu'un contrôle intensif pour des dommages possibles soit fait après chaque sortie. En cas de dommages préalables, des charges supplémentaires nettement inférieures peuvent provoquer une défaillance. En outre, un remplacement régulier des composants importants pour la sécurité doit être pris en considération. Il est fortement recommandé de porter les protections spéciales.

Les vélos de freeride STEVENS sont conçus pour les parcours incluant des sauts et drops en terrains cassants et en bike park. Les vélos à suspension intégrale avec un débattement très long de suspension sont typiques pour cette catégorie.

- Les remorques ne sont pas autorisées sur les VTT à suspension intégrale STEVENS.

Catégorie 8 : vélos tandem STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos tandem STEVENS**. STEVENS : Tandem.

Danger :

Les vélos de la catégorie 8 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Les vélos tandem STEVENS peuvent être conduits par 1 ou 2 cyclistes. Ils peuvent par exemple être utilisés sur les chemins de campagne et de forêt gravillonnés, mais ne se prêtent pas à une utilisation en terrain accidenté. Ils ne sont pas conçus pour l'usage en tout terrain (utilisation en tant que VTT), et notamment pour les pratiques all mountain, enduro, downhill, freeride, dual slalom, ne sont pas utilisables en parc de downhill/freeride, ni pour l'exécution de sauts (jumps et drops) etc.

- Les vélos tandem STEVENS ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre **« Exigences légales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **210 kg**. Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Catégorie 9 : vélos de piste STEVENS

Cette catégorie correspond aux **vélos de piste STEVENS**. STEVENS : RACE Track.

Danger :

Les vélos STEVENS de la catégorie 9 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Les vélos de piste STEVENS sont des outils de sport par excellence et se prêtent exclusivement à une utilisation sur les vélodromes. L'utilisation de vélos de piste sur les voies publiques ou les chemins n'est ni prévue, ni autorisée.

- Le **poids total admissible** (cycliste y compris bagages et vélo) ne doit pas dépasser **115 kg**. Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

- À partir d'un poids du cycliste de **85 kg (Miche)** ou **110 kg (Citec/Scorpo),** nous vous recommandons de raccourcir les intervalles d'inspection en concertation avec votre vélociste STEVENS.

- Il est interdit d'utiliser des remorques (pour enfants), des porte-bagages et des sièges enfant sur les vélos de piste STEVENS.

Danger :

Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée dans certaines positions, si votre vélo est équipé d'un cintre aérodynamique, d'embouts de cintre ou d'un cintre à positions multiples. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

Avant la première sortie

1. Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre vélo doit être conforme aux dispositions légales en matière de sécurité. Comme celles-ci varient selon les pays, l'équipement de votre vélo peut ne pas être complet. Consultez votre vélociste STEVENS, qui vous renseignera sur les dispositions légales et règlementations en vigueur dans votre pays ou le pays dans lequel vous envisagez d'utiliser votre vélo STEVENS. Équipez ou faites équiper votre vélo STEVENS conformément aux règlementations en vigueur avant de l'utiliser sur la voie publique.

2 Familiarisez-vous avec le système de freinage. Vérifiez sur la carte d'identification de votre vélo que vous pouvez actionner le frein de la roue avant avec le même levier (droit ou gauche) que celui que vous utilisez habituellement. Si ce n'est pas le cas, faites intervertir les poignées de frein par votre vélociste STEVENS avant d'effectuer votre première sortie avec le vélo.

   L'effet de freinage modernes peut être très supérieure à celle des freins que vous avez eu coutume d'utiliser jusqu'à présent. N'hésitez pas à faire d'abord quelques essais de freinage sur une surface plane et adhérente, à l'écart de la circulation.

   Voir le chapitre **« Système de freinage »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

3. Êtes-vous familiarisé avec le système de changement des vitesses et son fonctionnement ? Faites-vous expliquer son principe par votre vélociste STEVENS et entraînez-vous éventuellement à passer les vitesses sur votre nouveau vélo dans une zone à l'écart de la circulation.

   Voir le chapitre **« Système de changement de vitesses »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

4. Veillez au réglage correct de la selle et du cintre. La selle doit être réglée de telle sorte que vous puissiez tout juste poser le talon sur la pédale quand celle-ci se trouve en position basse. Vérifiez que vous pouvez encore toucher le sol avec la pointe des pieds lorsque vous êtes assis sur la selle.

   Voir le chapitre **« Ajustement du vélo STEVENS au cycliste »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Remarque :

Nous vous recommandons de souscrire une assurance de responsabilité civile. Contactez votre agence d'assurance. Éventuellement, vous bénéficiez aussi d'une couverture d'assurance, si vous êtes membre d'une association cycliste.

5. Si votre vélo STEVENS est équipé de pédales automatiques et que vous n'avez jamais utilisé de chaussures automatiques auparavant, entraînez-vous soigneusement, tout d'abord à l'arrêt, à engager et à dégager les cales des chaussures dans les pédales. Faites-vous expliquer le fonctionnement des pédales par votre vélociste STEVENS.

   Voir le chapitre **« Systèmes de pédales »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

6. Si vous avez fait l'acquisition d'un vélo suspendu STEVENS, nous vous conseillons de faire procéder au réglage correct de la suspension par votre vélociste STEVENS. Un réglage incorrect peut entraîner un mauvais fonctionnement, voire une détérioration des éléments de suspension. Il affectera dans tous les cas le comportement du vélo et ne vous permettra pas de jouir d'une sécurité de conduite maximale.

   Voir les chapitres **« Fourches suspendues »** et **« Suspension intégrale des modèles VTT »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Danger :

Après une chute avec votre vélo STEVENS, procédez au moins aux contrôles décrits dans le chapitre **« Avant chaque sortie »**. N'enfourchez votre vélo STEVENS que si le contrôle de tous les points énumérés ci-dessus est satisfaisant et rentrez en roulant très prudemment. Évitez surtout de freiner ou d'accélérer brusquement et ne roulez pas en danseuse. Si vous n'êtes plus sûr de la fiabilité du vélo, faites-vous ramener en voiture plutôt que de prendre des risques. Arrivé chez vous, procédez encore une fois à un contrôle approfondi de votre vélo STEVENS. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS !

Attention :

Avant d'envisager de tracter une remorque ou d'utiliser un siège pour enfant sur votre vélo STEVENS, lisez intégralement la carte d'identification du vélo et contactez votre vélociste STEVENS.

Avant chaque sortie

Votre vélo STEVENS a subi de nombreux contrôles lors de sa fabrication et a fait l'objet d'une vérification finale par votre vélociste STEVENS avant sa livraison. Des modifications dans le fonctionnement du vélo STEVENS pouvant intervenir lors d'un transport de votre vélo STEVENS ou ayant été effectuées à votre insu par des personnes pendant un stationnement, il est impératif que vous effectuiez les contrôles suivants avant chaque sortie :

1. Assurez-vous que les attaches rapides ou les écrous de fixation des roues avant et arrière, ainsi que les fixations de la tige de selle et des autres composants sont correctement serrés.

   Voir le chapitre **« Maniement des attaches rapides et des axes traversants »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

2. Vérifiez l'état des pneumatiques et la pression de gonflage à l'avant et à l'arrière. Les valeurs de pression minimale et pression maximale admises sont indiquées (en bar ou en P.S.I.) sur les flancs des pneus.

   Voir le chapitre **« Roues et pneumatiques »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

3. Faites tourner les deux roues pour vérifier l'absence de voile et de saut. Observez l'écart entre la jante et les patins ou, dans le cas d'un vélo équipé de freins à disque, l'écart entre le cadre et la jante ou le pneu. La présence d'un voile sur une roue peut également être imputable à une déchirure latérale du pneumatique, un axe de moyeu cassé ou un rayon rompu.

   Voir le chapitre **« Roues et pneumatiques »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

4. Faites un essai de freinage à l'arrêt, en tirant avec force les leviers de frein vers le cintre. Dans le cas de freins sur jante, la surface de contact des patins doit s'appuyer simultanément et entièrement sur les flancs des jantes mais ne doit pas frotter contre les pneus, ni au moment du freinage ni quand les freins sont relâchés ou desserrés. Le levier ne doit pas pouvoir être tiré complètement jusqu'au cintre et, dans le cas de freins hydrauliques, les durites ne doivent pas laisser échapper de liquide hydraulique. Contrôlez également l'épaisseur des garnitures de freins (patins ou plaquettes).

   Sur les freins à disque, vous devez obtenir immédiatement un point de pression stable. Si vous ne pouvez atteindre un point de pression stable qu'après avoir actionné plusieurs fois le levier de frein, nous vous recommandons de faire vérifier votre vélo STEVENS par votre vélociste STEVENS.

Danger :
En cas de fixation incorrecte des attaches rapides, des éléments du vélo STEVENS peuvent se desserrer en route et provoquer une chute grave !

   Voir le chapitre **« Système de freinage »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

5. Soulevez légèrement votre vélo STEVENS, puis lâchez-le pour le faire rebondir sur le sol. Si vous percevez un cliquetis, tentez d'en déterminer l'origine. Contrôlez éventuellement les jeux de roulements et les visseries.

6. Si vous souhaitez rouler sur la voie publique, vous devez équiper votre vélo STEVENS conformément aux réglementations légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez. Dans tous les cas, vous vous exposez à de grands dangers si vous roulez sans éclairage ni réflecteurs dans des conditions de mauvaise visibilité et de nuit. Pour circuler sur la voie publique, votre vélo doit toujours être équipé d'un système d'éclairage homologué. Activez votre éclairage dès la tombée de la nuit.

   Voir le chapitre **« Dispositions légales relatives à l'utilisation du vélo sur les voies publiques »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

7. Si votre vélo STEVENS est doté de suspensions, appuyez-vous sur lui et vérifiez si l'enfoncement et l'extension des éléments de suspension s'effectuent normalement.

   Voir les chapitres **« Fourches suspendues »** et **« Suspension intégrale des modèles VTT »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

8. Avant le départ, assurez-vous que la béquille de stationnement est complètement repliée. Risque de chute !

9. N'oubliez pas de vous munir d'un antivol chaîne ou en U de qualité. Pour vous prémunir efficacement contre le vol, attachez votre vélo STEVENS à un point fixe.

Danger :
Votre vélo STEVENS est très sollicité par les contraintes du terrain sur lequel vous évoluez ainsi que par les forces que vous exercez sur lui. Soumis à des charges dynamiques importantes, ses différents composants réagissent par l'usure et la fatigue. Vérifiez régulièrement si votre vélo STEVENS présente des signes d'usure, des éraflures, des déformations, des altérations de couleur ou des fissures naissantes. Des pièces dont la durée de vie est dépassée peuvent céder subitement. Portez régulièrement votre vélo STEVENS chez votre vélociste STEVENS pour qu'il puisse remplacer éventuellement les pièces en question.

Danger :
Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée dans certaines positions, si votre vélo est équipé d'un cintre aérodynamique, d'embouts de cintre ou d'un cintre à positions multiples. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

Danger :
N'utilisez pas votre vélo STEVENS s'il ne satisfait pas un des points de contrôle énumérés ci-dessus. L'utilisation d'un vélo STEVENS défectueux peut entraîner un accident grave ! En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Maniement des attaches rapides et des axes traversants

Attaches rapides

La plupart des vélos STEVENS sont équipés d'attaches rapides permettant un réglage, un montage et un démontage rapide de leurs composants. Il est impératif de contrôler le serrage correct de toutes les attaches rapides de votre vélo STEVENS avant chaque utilisation. Le maniement des attaches rapides doit s'effectuer avec un très grand soin, car votre sécurité en dépend directement.

Entraînez-vous au maniement correct des attaches rapides, pour prévenir tout risque d'accident.

L'attache rapide est dotée principalement de deux éléments de réglage :

1. Le levier de serrage, transformant le mouvement de fermeture en force de serrage par l'intermédiaire d'un excentrique.
2. L'écrou de réglage sur le côté opposé, d'exercer une précontrainte sur la tige filetée de l'attache.

Danger :

Ne partez jamais avec un vélo STEVENS sans avoir contrôlé auparavant la fixation des roues ! Risque de chute !

Danger :

En cas de serrage insuffisant des attaches rapides, les roues peuvent se détacher. Risque d'accident grave !

Attention :

Attachez non seulement le cadre mais aussi les roues munies d'attaches rapides à un objet fixe chaque fois que vous devez garer votre vélo STEVENS dans un endroit.

Danger :

Évitez de toucher le rotor de frein tout de suite après vous être arrêté (par ex. après une longue descente) : vous pourriez éventuellement vous brûler. Attendez toujours que le rotor refroidisse avant de desserrer le levier de l'attache rapide.

Danger :

Assurez-vous que les leviers de serrage des attaches rapides sur les deux roues sont toujours placés du côté opposé à la transmission (côté pédalier). En vous servant du levier comme repère visuel, vous préviendrez le cas échéant le risque d'une pose incorrecte de la roue avant par rapport au sens de roulement de son pneumatique. Sur les vélos STEVENS dotés de freins à disque et d'attaches rapides avec axe de 5 mm, il peut être avantageux de placer les deux leviers du côté de la transmission. Vous pouvez éviter ainsi que les doigts viennent au contact du disque chaud et ne se brûlent. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Procédure de fermeture fiable d'une attache rapide

Ouvrez le levier de l'attache rapide. Vous devez alors pouvoir lire l'inscription « Open » (« ouvert ») sur la joue interne du levier. Assurez-vous que le composant à fixer est correctement positionné.

Voir les chapitres **« Ajustement du vélo STEVENS au cycliste »** et **« Roues et pneumatiques »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Placez le levier en position de fermeture, de sorte à pouvoir lire l'inscription « Close » sur la joue externe du levier. Du début jusqu'à mi-course, vous devez pouvoir actionner le levier très facilement.

Ensuite, la force que vous devez exercer sur le levier doit augmenter sensiblement. En fin de course, vous ne devez plus pouvoir déplacer le levier que difficilement. Appuyez sur le levier avec la paume de la main en prenant appui avec les doigts sur une partie fixe du cadre, par exemple le fourreau de la fourche ou le hauban du triangle arrière. Ne prenez surtout pas appui sur un rotor de frein ou sur un rayon de la roue.

En position finale, le levier doit être perpendiculaire à l'axe de l'attache et ne doit en aucun cas former d'angle saillant. Il doit être placé le long du cadre ou de la fourche afin de prévenir les risques d'ouverture involontaire. Il doit aussi avoir une prise facile, pour permettre une ouverture rapide.

Pour contrôler la fiabilité du serrage, appuyez latéralement sur l'extrémité du levier fermée et essayez de le faire pivoter autour de l'axe de l'attache. S'il bouge, ouvrez de nouveau le levier et augmentez la précontrainte sur l'axe de l'attache rapide. Pour cela, tournez l'écrou de réglage sur le côté opposé, d'un demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre. Fermez de nouveau le levier de l'attache rapide et contrôlez la fiabilité du serrage.

Enfin, soulevez le vélo pour décoller la roue du sol et donnez un coup léger sur le pneu avec le poing. Si la roue est bien fixée, elle ne se déboîtera pas dans ses pattes de fixation et ne produira pas de cliquetis à l'usage.

Pour contrôler le blocage de la selle par l'attache rapide, essayez de déplacer la selle angulairement par rapport à l'axe du tube de selle.

Remarque :

Il est possible de remplacer les attaches rapides par des axes antivol. Ceux-ci ne peuvent être desserrés qu'à l'aide d'une clé spéciale codée ou d'une clé Allen. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Axes traversants

Les axes traversants sont spécialement conçus pour les pratiques extrêmes du vélo STEVENS comme par exemple, le cross-country, all mountain et enduro. Ils confèrent aux fourches suspendues une rigidité appropriée.

Indications pour le montage de roues avec axe traversant

Divers systèmes à axe traversant sont disponibles actuellement sur le marché. Certains systèmes sont fixés au moyen d'attaches rapides. D'autres systèmes nécessitent le recours à un outil spécial pour le montage et le démontage.

Contrôlez le serrage des vis après les premières une à deux heures de service, puis régulièrement après 20 heures de service.

Procédez au démontage en desserrant le levier de serrage rapide de l'axe sur la fourche. Une fois que le levier est desserré, l'axe traversant peut être détaché et ensuite être retiré entièrement du moyeu.

En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Attention :
Contrôlez le serrage des axes traversants après une à deux heures de service, puis régulièrement après 20 heures de service.

Remarque :
Lisez dans tous les cas la notice technique du fabricant de la fourche suspendue ou/et des roues sur le CD-ROM fourni, avant de procéder à la mise en service ou au remplacement d'une combinaison fourche/roue avec système à axe traversant.

Danger :
Des roues mal montées peuvent être cause de chutes et d'accidents graves. Demandez éventuellement à votre vélociste STEVENS de vous expliquer le maniement de votre type d'axe traversant.

Remarque :
Lisez dans tous les cas les notices techniques des fabricants des axes traversants et de roues sur le CD-ROM fourni avant de déposer la roue ou d'entreprendre des travaux d'entretien !

Attention :
Pour la fixation de l'axe, servez-vous uniquement de l'outillage recommandé par le fabricant. Utilisez toujours une clé dynamométrique pour les serrages. Effectuez le serrage du composant progressivement, par petits paliers d'un demi-newton-mètre, en partant d'un couple de serrage inférieur au couple de serrage maximum prescrit et en contrôlant régulièrement le serrage du composant. Ne dépassez en aucun cas le couple maximum prescrit par le fabricant ! Si vous serrez l'axe trop fortement, vous risquez d'endommager l'axe ou le fourreau de la fourche.

Ajustement du vélo STEVENS au cycliste

Votre taille et vos proportions corporelles son un critère décisif pour le choix de la hauteur de cadre de votre vélo STEVENS. Veillez en particulier à disposer d'un écart suffisant au niveau de l'entrejambe pour ne pas risquer de vous blesser si vous devez descendre de vélo rapidement.

La position du cycliste sur son vélo est conditionnée plus ou moins par le type du vélo choisi. Certains composants de votre vélo STEVENS sont cependant conçus de manière à pouvoir être ajustés dans une certaine limite à vos proportions corporelles. Il s'agit principalement de la tige de selle, du cintre et de la potence ainsi que des poignées ou commandes de frein/dérailleur.

Comme tous les travaux nécessitent un savoir professionnel, de l'expérience, un outillage approprié et une grande habileté manuelle, il vous est recommandé de procéder uniquement à un contrôle de votre position sur le vélo. Discutez de la position d'assise et des modifications éventuelles que vous souhaiteriez y voir apporter avec votre vélociste STEVENS. Celui-ci pourra tenir compte de vos désirs et procéder aux modifications souhaitées lors d'un passage de votre vélo STEVENS en atelier, par exemple lors de la première révision.

Après chaque ajustement/montage, effectuez impérativement un check-up rapide comme décrit dans le chapitre **« Avant chaque sortie »** et essayez votre vélo STEVENS tranquillement dans une zone à l'écart de la circulation.

Danger :
Sur les cadres très petits, les pieds peuvent entrer en collision avec la roue avant. Pour prévenir ce risque, veillez à un ajustement correct des cales sur les chaussures.

Danger :
Tous les travaux décrits requièrent l'expérience d'un mécanicien et un outillage approprié. Ayez pour règle de serrer les boulons, les vis et les écrous avec le plus grand soin. Augmentez les forces de serrage par étapes et contrôlez chaque fois la fixation du composant que vous voulez serrer. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! Leurs valeurs sont indiquées dans le chapitre « **Couples de serrage recommandés** » dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Remarque :
Si vous avez des problèmes d'assise (engourdissements, etc.), il est possible que votre selle ne soit pas adaptée à votre morphologie. Adressez-vous à votre vélociste STEVENS : il dispose d'un choix de selles très varié et vous conseillera volontiers.

Danger :
Lors du remplacement de la selle, faites attention que le rail de selle soit compatible avec la tige de selle. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Remarque :
La position d'assise dépend fortement de l'usage spécifique du vélo STEVENS. Demandez conseil à votre vélociste STEVENS ou à votre entraîneur. Les conseils suivants vous aideront dans le cas des vélos typique de route, de ville, de tout chemin et de cross-country/ marathon.

Réglage correct de la hauteur de selle

La hauteur de la selle est déterminée en fonction de la longueur de jambes. Pendant le pédalage, la plante antérieure du pied doit reposer exactement au-dessus de l'axe de la pédale. Dans la position verticale basse de la manivelle, la jambe ne doit pas être complètement tendue, ce qui nuirait à la « rondeur » du pédalage. Vérifiez la hauteur d'assise avec des chaussures à semelles plates. Portez de préférence des chaussures de vélo adaptées. Asseyez-vous sur la selle et posez le talon sur la pédale, celle-ci se trouvant dans la position de rotation la plus basse. La ligne des hanches doit être parallèle au sol, la jambe complètement tendue.

Pour ajuster la hauteur de selle, desserrez l'attache rapide (voir le chapitre **« Maniement des attaches rapides et des axes traversants »**) ou la vis de fixation de la tige de selle, placés au sommet du tube de selle. Pour ce dernier, vous nécessiterez un outil spécial, par exemple une clé Allen avec laquelle vous pouvez desserrer le boulon de deux à trois tours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Règle de bases pour déterminer la hauteur de selle adéquate :
Longueur d'entrejambe (pieds nus) x 0,885

Après cela, vous pouvez déplacer la tige de selle en hauteur. Ne sortez pas la tige de selle au-delà du repère d'insertion minimum indiqué dessus (MIN. INSERT, LIMIT ou STOP) et graissez toujours la partie de la tige en aluminium ou en titane qui vient s'insérer dans le tube de selle en aluminium, titane ou acier. Ne graissez et lubrifiez en aucun cas la zone de serrage du tube et de la tige de selle si la tige de selle et/ou le tube de selle sont en carbone ! Utilisez dans les zones de serrage une pâte de montage spéciale pour les composants en carbone.

Remettez la selle en position en alignant sa pointe sur le tube supérieur ou par rapport à la boîte de pédalier.

Danger :
Pour les descentes raides il peut être avantageux de rabaisser la selle de votre VTT. Cela améliore le contrôle de votre vélo STEVENS.

Attention :
Si la tige de selle présente un jeu ou ne coulisse pas correctement dans le tube de selle, consultez votre vélociste STEVENS. N'essayez en aucun cas de forcer l'introduction de la tige de selle !

Remarque :
Contrôlez la hauteur et la position correctes de la selle et du cintre chez les jeunes enfants et les adolescents au moins tous les trois mois !

Fixez la tige de selle. Serrez pour cela l'attache rapide comme décrit au chapitre **« Maniement des attaches rapides et des axes traversants »** ou serrez la vis de serrage par demi-tours dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour obtenir un serrage suffisant, il n'est pas nécessaire d'appliquer de forces importantes. Si ce n'est pas le cas, c'est que la tige de selle n'est pas adaptée au cadre.

Vérifiez à chaque étape du serrage la fixation de la tige de selle. Pour cela, saisissez la selle par les deux mains, devant et derrière, et essayez de la faire pivoter latéralement. Si vous y parvenez, resserrez avec précaution la vis d'un demi-tour et vérifiez la fixation une nouvelle fois.

À cette occasion, contrôlez aussi la position des jambes. Posez le pied sur une pédale et amenez celle-ci en son point de rotation le plus bas. La plante antérieure du pied posée au centre de la pédale (position de pédalage idéale), la jambe doit être légèrement pliée. Si c'est le cas, la hauteur de la selle est correctement réglée. Vérifiez que vous pouvez poser les pieds au sol en gardant un équilibre stable sur la selle. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à baisser un peu la selle, au moins au début.

Attention :
Effectuez le serrage du composant progressivement, par petits paliers d'un demi-newton-mètre, en partant d'un couple de serrage inférieur au couple de serrage maximum prescrit et en contrôlant régulièrement le serrage du composant. Ne dépassez en aucun cas le couple maximum prescrit par le fabricant !

Danger :
N'utilisez jamais votre vélo si la tige de selle est tirée au delà du repère d'insertion minimale (MIN. INSERT, LIMIT ou STOP) indiqué sur la tige ! La tige pourrait se rompre ou le cadre être endommagé. Sur les cadres dont le tube de selle dépasse au dessus du tube supérieur, la tige de selle doit être enfoncée au minimum jusqu'en dessous du tube supérieur, voire en dessous des haubans ! Si la tige de selle et le cadre prescrivent deux profondeurs d'insertion minimum différentes, choisissez toujours la profondeur d'insertion la plus grande.

Danger :
Ne graissez en aucun cas le tube de selle d'un cadre en carbone. Si vous utilisez une tige de selle en carbone, ne graissez pas le cadre, même si celui-ci est en métal. Il est possible qu'une fois graissés, les composants en carbone ne puissent plus être fixés correctement par la suite ! Utilisez dans les zones de serrage une pâte de montage spéciale pour les composants en carbone.

Danger :
Faites attention de ne pas trop serrer la vis du dispositif de fixation de la tige de selle. En serrant trop fort, vous risqueriez d'endommager la tige de selle ou le cadre. Risque d'accident !

Danger :
La potence fait partie des éléments portants de votre vélo STEVENS. Des modifications apportées à celle-ci peuvent compromettre votre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS !

Réglage de la hauteur du cintre

La hauteur du cintre par rapport à la selle ainsi que l'écart entre la selle et le cintre déterminent l'inclinaison du dos. Un cintre surbaissé vous permet d'adopter une position aérodynamique et de porter davantage de poids sur la roue avant. La position inclinée est cependant plus fatigante et inconfortable, car elle sollicite davantage les poignets, les bras, le torse et la nuque.

Il existe sur le marché trois systèmes différents de potences permettant de varier la hauteur du cintre : **les potences à plongeur, les potences ajustables et les potences de type Ahead®**. Chacun de ces systèmes requiert un savoir spécial, qu'il n'est pas possible de communiquer intégralement dans les descriptions suivantes. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Potences à plongeur

Dans le cas d'une potence à plongeur, il est possible de régler la hauteur du cintre en tirant ou en enfonçant la potence dans le pivot de fourche.

Voir le chapitre **« Réglage de la hauteur du cintre »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Danger :
Ne roulez jamais sur un vélo STEVENS dont la potence n'est pas enfoncée au moins jusqu'au repère d'insertion minimale ! Avant de prendre la route, contrôlez tous les serrages et procédez à un essai de freinage !

Attention :
N'essayez jamais de desserrer le contre-écrou du jeu de direction si vous souhaitez ajuster la potence, car vous dérégleriez de cette manière le jeu de direction !

Danger :
Pour les fixations de la potence et du cintre, veuillez impérativement respecter les couples de serrage prescrits. Vous encourez sinon le risque que le cintre ou la potence se desserrent ou se rompent. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! Leurs valeurs sont indiquées dans le chapitre **« Couples de serrage recommandés »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Potences réglables

Sur les potences réglables, le réglage de l'inclinaison de l'avancée de la potence est résolu de manière différente selon le modèle. L'avancée de la potence est fixée sur certains modèles par des vis de serrage placées sur les côtés de l'articulation, sur d'autres par une vis placée sur ou sous l'avancée ; enfin, certains modèles sont munis de cliquets d'arrêt ou de vis de réglage supplémentaires.

Voir le chapitre **« Réglage de la hauteur du cintre »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Potences pour fourche non filetée, dites potences Aheadset®

Sur les vélos STEVENS équipés d'un jeu de direction de type « Aheadset », la précontrainte du jeu de direction est ajustée à l'aide de la potence. Toute modification apportée à la position de la potence rend nécessaire un nouvel ajustement du jeu de direction (voir le chapitre **« Jeu de direction »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni).

Vous pouvez modifier la hauteur dans une certaine limite en décalant les entretoises (« spacer ») sur le pivot de fourche ou en retournant la potence, s'il s'agit d'un modèle réversible.

Danger :
Ces travaux nécessitent une grande habileté manuelle et un outillage (spécial). Confiez cette tâche de préférence à votre vélociste STEVENS. Si néanmoins, vous souhaitez effectuer vous-même cette opération, lisez auparavant le chapitre **« Réglage de la hauteur du cintre »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Attention :
N'oubliez pas que le cintre, les leviers de frein et les manettes de vitesses ont leur position modifiée par le nouveau réglage de la potence. Réajustez ceux-ci comme décrit dans le chapitre **« Réglage de l'inclinaison du cintre, des embouts de cintre et des poignées de freins »**.

Remarque :
Lors du réglage tenez compte de la notice technique du fabricant de la potence sur le CD-ROM fourni. Faites-vous expliquer le fonctionnement et le réglage de la potence par votre vélociste STEVENS ou confiez-lui en le réglage.

Correction de la longueur d'assise et réglage de l'inclinaison de la selle

La distance entre les poignées du cintre et la selle a une influence sur la position inclinée du dos et donc sur votre confort de conduite et votre vélocité. Grâce au chariot de la tige de selle, il est possible de modifier cette distance sur une plage limitée. Cependant, le déplacement de la selle sur la tige de selle a aussi des répercutions sur le pédalage lui-même. Le cycliste appuie sur la pédale dans une position qui est plus ou moins reculée par rapport au pédalier. Une selle qui n'est pas horizontale ne permet pas d'avoir une position détendue sur le vélo. En effet, elle oblige le cycliste à s'appuyer ou s'accrocher constamment au cintre pour ne pas glisser de la selle.

Décalage et réglage horizontal de la selle

Sur la plupart des **tiges de selle modernes**, le chariot de selle, qui assure l'inclinaison ainsi que l'avancée ou le recul de la selle, est fixé sur la tête de la tige par une vis centrale à six pans creux. Certaines tiges de selle sont dotées de deux vis placées côte à côte.

Desserrez la ou les vis sous la tête de la tige de selle. Dévissez la ou les vis de deux à trois tours au maximum, pour ne pas disloquer complètement le chariot. Avancez ou reculez la selle jusqu'à la position souhaitée, en tapotant légèrement sur la selle si nécessaire.

Tenez compte des repères sur les rails de la selle et faites attention de ne pas les dépasser. Maintenez le bord supérieur de la selle horizontalement pendant que vous resserrez la ou les vis. Pour ces réglages, le vélo STEVENS doit être placé sur une surface horizontale.

Danger :
Des vis qui ne sont pas serrées assez fermement ou qui se dévissent peuvent céder. Risque d'accident !

Danger :
La plage de réglage de la selle est très faible. Les différentes longueurs de potences offrent des possibilités de réglage sensiblement plus grandes. Celles-ci offrent une marge d'adaptation de plus de 10 centimètres. Le changement de potence doit souvent s'accompagner de modifications importantes sur le vélo (changement de câbles et de gaines, nouveaux réglages). N'hésitez pas à confier cette tâche complexe à votre vélociste STEVENS !

Danger :
Contrôlez chaque mois les serrages à l'aide de la clé dynamométrique, en vous référant aux valeurs indiquées directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Une fois déterminée la position idéale, vérifiez que les rails de la selle sont correctement engagés dans les glissières du chariot avant de serrer les vis au couple de serrage recommandé par le fabricant de la tige de selle.

Utilisez une clé dynamométrique pour le serrage, en respectant les indications du fabricant et vérifiez ensuite que la selle ne bascule pas, en appuyant tour à tour sur le bec et la partie arrière avec les mains.

Danger :
Les vis de fixation de la selle sur la tige de selle doivent être serrées aux couples de serrage prescrits. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! Leurs valeurs sont indiquées au chapitre « **Couples de serrage recommandés** », directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Danger :
Veillez impérativement à ce que les rails de la selle soient bridés uniquement dans la zone marquée. Ils pourraient sinon être endommagés et céder ! Contrôlez chaque mois les serrages à l'aide de la clé dynamométrique, en vous référant aux valeurs indiquées directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Danger :
Les vis de fixation de la selle font partie des pièces les plus sensibles du vélo STEVENS. Pour cette raison, veillez soigneusement à ne pas visser les vis en dessous du couple de serrage minimum ni à dépasser le couple de serrage maximum. Leurs valeurs sont indiquées au chapitre « **Couples de serrage recommandés** », directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni. Utilisez toujours une clé dynamométrique.

Réglage de l'inclinaison du cintre, des embouts de cintre et des poignées de frein

Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de route STEVENS

Dès l'achat du vélo, il est recommandé, en particulier aux cyclistes ayant des mains de petite taille, de faire ajuster par le vélociste STEVENS les leviers de frein de sorte à ce que la position où ceux-ci commencent à produire une action de freinage puisse être atteinte facilement avec les doigts.

Sur certains modèles de divers fabricants, ce réglage est possible aux commandes de frein/dérailleur, par exemple au moyen de vis de réglage ou d'entretoises. Sur tous les autres, le réglage est obtenu en agissant sur la longueur de déplacement du câble au niveau des étriers. Il est à noter que les barillets de tension sur les étriers servent uniquement à compenser l'usure produite des patins.

Faites régler la garde de vos leviers de frein de sorte que la première phalange de l'index puisse crocheter la commande de frein/dérailleur. Vérifiez ensuite le réglage et le fonctionnement corrects du système de freinage, comme décrit au chapitre **« Système de freinage »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Particularités des cintres CLM sur les vélos STEVENS de triathlon et contre la montre

Pour les courses de triathlon et contre la montre, où une position assise aérodynamique est essentielle, on équipe souvent les vélos de cintres dits « aéro ». Sur les modèles « aéro », les manettes de vitesses sont souvent installées aux extrémités du prolongateur, tandis que les leviers de frein sont placés aux extrémités d'un cintre plat ou de type « corne de vache ». En position aérodynamique, les mains posées sur le prolongateur sont éloignées des leviers de frein, l'action de freinage est donc plus lente et la distance pour freiner plus longue. Soyez par conséquent très prévoyant quand vous roulez.

Il est possible de régler la position du cintre dans certaines limites en tenant compte des préférences personnelles. Cependant, vous devez veiller à ce que la section droite du prolongateur soit très peu inclinée vers le bas ou le haut. Le cintre aéro devrait, quant à lui, être parallèle à la chaussée ou légèrement incliné vers le haut. Assurez-vous que vos avant-bras puissent toujours s'appuyer confortablement sur les repose-bras, c'est-à-dire de sorte que les coudes dépassent légèrement vers l'arrière des supports.

Remarque :
Les fabricants Shimano et SRAM proposent des commandes de frein/dérailleur adaptés aux mains de petite taille. Si la garde de vos leviers vous pose problème, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Danger :
Tenez compte du fait que votre action de freinage est retardée si vous roulez avec les mains posées sur le prolongateur, ou allongé en position aérodynamique. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

Réglage de l'inclinaison du cintre et des poignées de frein sur les vélos de course et cyclocross STEVENS

La partie basse et droite du cintre doit être parallèle au sol ou légèrement inclinée vers le bas. Les pointes des commandes de frein/dérailleur doivent se trouver sur une même ligne imaginaire que le bord inférieur des parties coudées du cintre, la partie supérieure de la commande est alors on position horizontale ou légèrement relevés vers le haut. L'ajustement de la position des commandes de frein/dérailleur nécessite une nouvelle pose ultérieure du ruban de cintre et requiert par conséquent l'intervention du vélociste STEVENS.

Pour régler l'inclinaison du cintre, desserrez la ou les vis à six pans creux situées sur ou sous l'avancée de la potence. Faites pivoter le cintre dans la potence jusqu'à obtenir la position souhaitée. Veillez à ce que le cintre soit exactement centré sur la potence avant de le fixer.

Resserrez la ou les vis avec précaution en utilisant une clé dynamométrique. Assurez-vous que les fentes de la potence soient parallèles et régulières en haut et en bas. Si vous avez une potence avec plusieurs vis, serrez les vis les une après les autres en croix en utilisant une clé dynamométrique jusqu'à ce que vous ayez atteint le couple de serrage recommandé.

Essayez de faire pivoter le cintre dans la potence ; s'il bouge encore, serrez encore un peu la fixation. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! Leurs valeurs sont indiquées directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de ville, vélos tout chemin, vélos de cross, vélos d'enfant et VTT STEVENS

La plupart des poignées de frein sont munies d'une vis de réglage de la garde des leviers. Celle-ci permet aux cyclistes d'ajuster l'écart des leviers de frein par rapport au cintre pour pouvoir les atteindre facilement avec les mains.

En général, la petite vis de réglage se trouve près de l'endroit où le câble de frein pénètre dans la poignée ou sur le levier lui-même. Tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre en observant le déplacement du levier.

Danger :
Le levier de frein ne doit pas pouvoir être tiré complètement jusqu'au cintre. Il doit pouvoir exercer sa puissance de freinage complète bien avant.

Les freins à disques hydrauliques disposent eux aussi de dispositifs de réglage dans les leviers de frein. En raison de la diversité des systèmes possibles, renseignez-vous auprès de votre vélociste STEVENS ou lisez les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Réglez la garde de vos leviers de frein de sorte que la première phalange de l'index puisse crocheter le levier. Vérifiez ensuite le réglage et le fonctionnement corrects du système de freinage, comme décrit au chapitre **« Système de freinage »** ci-après et dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant de frein sur le CD-ROM fourni.

Réglage de l'inclinaison du cintre, des embouts de cintre et des poignées de frein sur les vélos ville, vélos tout chemin, vélos de cross, vélos d'enfant et VTT STEVENS

Les embouts de cintre sont en général légèrement courbés. Réglez la position du cintre de sorte que vos poignets puissent adopter une position détendue et ne soient pas trop tournés vers l'extérieur.

Pour ce faire, desserrez la ou les vis à six pans creux situées sur ou sous l'avancée de la potence. Faites pivoter le cintre dans la potence jusqu'à obtenir la position souhaitée. Veillez à ce que le cintre soit exactement centré sur la potence avant de le fixer. Resserrez la ou les vis avec précaution en utilisant une clé dynamométrique.

Assurez-vous que les fentes de la potence soient parallèles et régulières en haut et en bas. Si vous avez une potence avec plusieurs vis, serrez les vis les une après les autres en croix en utilisant une clé dynamométrique jusqu'à ce que vous ayez atteint le couple de serrage recommandé.

Danger :
Le levier de frein ne doit pas pouvoir être tiré complètement jusqu'au cintre. Il doit pouvoir exercer sa puissance de freinage complète bien avant.

Remarque :
Dans le cas de freins à disques hydrauliques, observez les instructions de la notice technique du fabricant. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Essayez de faire pivoter le cintre dans la potence ; s'il bouge encore, serrez encore un peu la fixation. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! Leurs valeurs sont indiquées directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Une fois réglé le cintre, vous devez ajuster les commandes de frein et de changement de vitesses. Pour ce faire, desserrez les vis à six pans creux sur les poignées. Ajustez les leviers sur le cintre à votre convenance. Asseyez-vous sur la selle et placez vos doigts sur les leviers de frein.

Assurez-vous que la main et l'avant-bras forment une ligne droite. Resserrez les poignées avec une clé dynamométrique et vérifiez leur serrage en essayant de les faire pivoter sur le cintre !

Les embouts de centre (« bar ends ») et les cintres à positions multiples offrent des possibilités de prise supplémentaires. Les embouts de cintre sont en général réglés de manière à fournir une prise confortable au cycliste quand celui-ci roule « en danseuse », c'est à dire quand il pédale en position debout sur le vélo. Les embouts de cintre sont alors presque parallèles au sol ou légèrement relevés vers le haut (jusqu'à 25° environ).

Desserrez les vis de fixation, placées généralement sous les embouts, de un à deux tours. Faites pivoter les embouts jusqu'à obtention de la position souhaitée, en veillant à ce qu'ils présentent la même inclinaison des deux côtés. Resserrez les vis au couple de serrage requis. Contrôlez le bon serrage des embouts en essayant de les faire pivoter sur le cintre.

Danger :
Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée dans certaines positions, si votre vélo est équipé d'embouts de cintre ou d'un cintre à positions multiples. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

Danger :
Serrez les vis de la potence jusqu'à ce que les fentes entre le capot de fixation et la potence soient parallèles en haut et en bas et aient une largeur constante. Serrez les vis les unes après les autres en croix, à savoir alternativement et progressivement, jusqu'à ce que vous ayez atteint avec la clé dynamométrique la valeur minimum.

Danger :
N'ajustez pas les embouts de frein verticalement ou vers l'arrière, car ils pourraient vous blesser en cas de chute.

Danger :
Veillez impérativement à maintenir les surfaces de freinage et les plaquettes de frein exemptes de cire, de graisse et d'huile. Risque d'accident !

Danger :
Familiarisez-vous avec le fonctionnement de vos freins en usant de prudence. Entraînez-vous aux freinages d'urgence à l'écart de la circulation, jusqu'à ce que vous ayez acquis une bonne maîtrise de votre vélo STEVENS. La pratique acquise peut vous permettre plus tard d'éviter un accident.

Danger :
L'humidité diminue l'effet de freinage ainsi que l'adhérence des pneus sur la chaussée. Par temps de pluie, prévoyez des distances de freinage plus longues, réduisez votre allure et freinez avec prudence.

Attention :
Pour le remplacement, utilisez uniquement des pièces de rechange appropriées et garanties d'origine. Votre vélociste STEVENS pourra vous conseiller.

Système de freinage

Les freins permettent d'ajuster la vitesse du vélo au profil du terrain et aux conditions de circulation. En cas de besoin, ils doivent aussi permettre l'arrêt immédiat du vélo STEVENS. Lorsque vous freinez à fond, votre centre de gravité se déplace de l'arrière vers l'avant en déchargeant la roue arrière. Si la surface de freinage offre une adhérence suffisante, la roue arrière aura alors tendance à décoller du sol et le vélo STEVENS à basculer sur la roue avant freinée. Ce problème devient particulièrement critique dans les descentes. Dans les situations de freinage à fond, il vous est donc recommandé de déporter votre centre de gravité le plus possible vers l'arrière et vers le bas.

Actionnez les deux freins en même temps, en tenant compte du fait que le frein avant peut, sur une surface adhérente, exercer un effet de freinage beaucoup plus important en raison du transfert de poids vers l'avant. En terrain meuble, les conditions de freinage sont différentes. Ici, un surfreinage de la roue avant peut entraîner son dérapage. Pour cette raison, entraînez-vous au freinage sur différents types de terrain dans une zone à l'écart de la circulation.

Voir le chapitre **« Système de freinage »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant de frein sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Danger :
L'affectation des leviers de freins peut varier selon le montage. Ainsi, le levier gauche peut commander sur un vélo aussi bien le frein avant que le frein arrière. Vérifiez sur la carte d'identification de votre vélo que vous pouvez actionner le frein de la roue avant avec le même levier (droit ou gauche) que celui que vous utilisez habituellement. Si ce n'est pas le cas, faites intervertir les poignées de frein par votre vélociste STEVENS avant d'effectuer votre première sortie avec le vélo.

Remarque :
Lisez dans tous les cas le chapitre **« Système de freinage »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant du système de freinage et sur le CD-ROM fourni et familiarisez-vous avec le fonctionnement avant votre première sortie.

Système de changement de vitesses

Le système de changement de vitesses du vélo STEVENS permet au cycliste d'adapter son braquet au dénivelé du parcours ainsi qu'à la vitesse souhaitée.

Sur un vélo avec dérailleurs, la sélection d'un petit développement (chaîne engrenée sur le petit plateau à l'avant et un grand pignon à l'arrière) vous permet de « grimper » des côtes à forte déclivité en sollicitant de vous un effort modéré, mais vous oblige en même temps à pédaler plus vite ou à adopter une cadence de pédalage plus élevée. En revanche, la sélection d'un grand braquet en descente (chaîne engagée sur le grand plateau à l'avant et un petit pignon à l'arrière) vous permettra de parcourir, par tour de manivelle, une distance plus grande, et de rouler par conséquent à une vitesse élevée. Vous devez continuer de pédaler pendant que le changement de vitesse s'effectue mais devez réduire en même temps la pression exercée sur les pédales.

Si les vélos modernes peuvent avoir jusqu'à 33 vitesses théoriques, vous disposez en réalité de 15 à 18 vitesses en pratique, en raison des recoupements. Les combinaisons de vitesses où la ligne de chaîne croise l'axe longitudinal du vélo sont à éviter, car les frottements produits accélèrent l'usure de la chaîne et limitent le rendement. Ceci est le cas, par exemple, quand la chaîne est engagée sur le plus petit plateau à l'avant et sur l'un des trois plus petits pignons à l'arrière, ou encore quand elle est engagée sur le plus grand plateau et l'un des grands pignons.

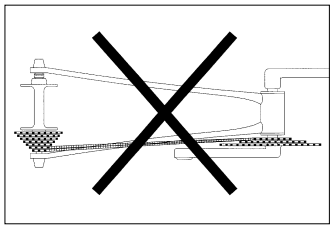

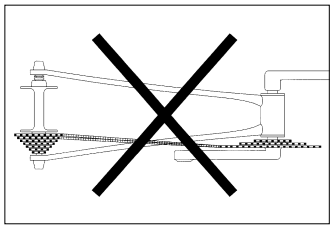

Dans le cas des **moyeux à vitesses intégrées** et des **boîtes de vitesse** (Pinion), le chiffre « 1 » représente la première vitesse, à savoir la plus facile. Les vitesses sont changées l'une après l'autre lors des arrêts de pédalage courts, si possible, au moins pourtant avec une pression réduite exercée par le cycliste. Le chiffre le plus haut représente la vitesse la plus élevée.

Dans le cas des **moyeux à vitesses intégrées NuVinci** le changement de vitesse est effectué en continu à l'aide d'une poignée tournante. La transmission de la force motrice est assurée sur le moyeu NuVinci par des billes et non par les pignons/plateaux.

Sur le moyeu NuVinci c'est le cycliste sur l'écran qui affiche le braquet. Avec une côte longue devant lui le braquet est petit, avec le cycliste sur la plaine le braquet est grand.

Voir le chapitre **« Système de changement de vitesses »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant du système de changement de vitesses sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Attention :
Veillez toujours à ce que le changement de vitesse s'effectue de la manière la plus silencieuse possible et sans à-coups.

Attention :
Entraînez-vous à passer les vitesses à l'écart de la circulation, jusqu'à ce que vous soyez suffisamment familiarisé avec le maniement des manettes ou des poignées tournantes de votre vélo STEVENS.

Remarque :
Lisez dans tous les cas le chapitre **« Système de changement de vitesses »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant du système de changement de vitesses et sur le CD-ROM fourni et familiarisez-vous avec le fonctionnement avant votre première sortie.

Danger :

Ne fixez en aucun cas des embouts ou un prolongateur aéro sur un cintre en carbone, à moins qu'ils n'aient été spécialement autorisés pour cet usage. Ne raccourcissez pas les cintres en carbone et ne fixez pas les leviers de frein et les manettes de vitesses plus au centre du cintre qu'il est indiqué ou nécessaire. Risque de rupture !

Attention :

Sur la plupart des porte-vélos, les étriers de fixation trop étroits peuvent écraser les tubes de cadre sur dimensionnés ! Endommagés de cette manière, des cadres en carbone peuvent céder brusquement par la suite. Les magasins d'accessoires auto proposent des modèles spéciaux adaptés au transport de tels vélos. Informez-vous dans ces magasins sur de tels modèles et demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Particularités du composite carbone

Les produits fabriqués en carbone, à savoir en plastique renforcé de fibres de carbone (PRFC), présentent certaines caractéristiques particulières.

Le carbone est un matériau extrêmement résistant permettant la fabrication de composants offrant à la fois une grande rigidité et un poids réduit. Cependant, les composants en carbone ne se déforment pas forcément de manière visible et durable à la suite d'une surcharge, bien que la structure interne constituée par leurs fibres puisse déjà être abîmée.

Il est alors possible qu'une pièce en carbone, déjà endommagée à la suite d'une sollicitation excessive, cède d'un coup à l'improviste, provocant une chute aux conséquences imprévisibles. C'est pourquoi nous vous recommandons, après un incident comme par exemple une chute, de faire inspecter le composant impliqué, ou mieux encore, le vélo STEVENS tout entier par votre vélociste STEVENS.

Remplacez immédiatement une pièce endommagée ! Veillez à ce qu'elle ne puisse être réutilisée par un tiers en prenant des mesures appropriées, par ex. en la sciant. Les cadres en carbone endommagés peuvent être réparés éventuellement. Demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Danger :

N'utilisez plus le vélo STEVENS si certains composants en carbone font entendre des craquements ou présentent des détériorations visibles telles que des entailles, des fissures, des bosses, des altérations de couleur, etc. Contactez immédiatement votre vélociste STEVENS pour qu'il effectue un contrôle minutieux des pièces en question.

Les composants en carbone ne doivent en aucun cas être exposés à des températures élevées. Aussi, ne soumettez jamais un composant à un revêtement poudre ou laque. La chaleur nécessaire à ces traitements pourrait le détruire. Évitez absolument de laisser des pièces en carbone exposées à un rayonnement solaire intense ou de les stocker près d'une source de chaleur.

Les composants en carbone, comme toutes les pièces de construction légère, ont une durée de vie très limitée. Pour cette raison, remplacez le cintre et la potence à intervalles réguliers (par ex. tous les 3 ans) selon la fréquence et l'intensité de leur utilisation et ce, même s'ils n'ont été impliqués dans aucun accident ou n'ont subi aucune sollicitation excessive.

Protégez votre vélo STEVENS, en particulier le cadre et ses composants en carbone, lorsque vous le transportez dans le coffre de votre voiture. Pour éviter d'endommager le matériau fragile, recouvrez le vélo de couvertures, enfilez des gaines en mousse sur ses tubes, etc.

Garez votre vélo STEVENS toujours soigneusement et veillez à ce qu'il ne puisse pas se renverser. Un cadre ou des composants en carbone peuvent être endommagés à la suite d'une simple chute, par exemple en heurtant une arête saillante.

Danger :

Veillez à ce que les surfaces de serrage soient absolument exemptes de graisse si elles doivent être en contact avec des composants en carbone ! La graisse, en pénétrant dans leur surface, réduit considérablement leur coefficient de frottement et empêche une fixation fiable dans la plage des couples de serrage autorisée. Il est possible qu'une fois graissés, les composants en carbone ne puissent plus être fixés correctement par la suite ! Utilisez dans les zones de serrage une pâte de montage spéciale pour les composants en carbone.

Attention :

Ne fixez en aucun cas un cadre ou une tige de selle en carbone sur un pied de montage ! Vous pourriez l'abîmer. Montez une tige de selle solide (par ex. en alu) sur le cadre puis fixez celle-ci dans le pied de montage, ou utilisez un modèle de pied supportant le cadre en trois points intérieurs ou bien un modèle fixant la fourche et soutenant la boîte de pédalier.

Remarque :

Pour protéger votre vélo en carbone contre les abrasions causées par les gaines et contre les projections de pierres, apposez sur les parties exposées du cadre, en particulier sur la face inférieure du tube diagonal, des autocollants de protection disponibles chez votre vélociste STEVENS.

Fourches suspendues

Beaucoup de vélos STEVENS, en particulier les VTT et les vélos de ville et les vélos tout chemin, sont équipés de fourches suspendues. La fourche suspendue permet un meilleur contrôle de votre vélo STEVENS en conduite hors route ou sur des chaussées de mauvaise qualité en maintenant le pneu davantage en contact avec le sol. Elle amortit en outre considérablement les secousses supportées par le cycliste et le châssis. Les fourches suspendues se distinguent entre elles par le système de suspension et d'amortissement employé. Les éléments de suspension sont constitués habituellement soit de ressorts en acier ou d'air comprimé dans une chambre fermée. En règle générale, l'amortissement lui-même est assuré avec de l'huile. Pour fonctionner de manière optimale, la fourche doit être ajustée en fonction du poids du cycliste, de la position assise et de l'usage auquel le vélo est destiné. Faites régler impérativement la fourche par votre vélociste STEVENS au moment de la remise du vélo. Voir le chapitre **« Fourches suspendues »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant de la fourche suspendue sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Danger :

La fourche suspendue doit être conçue et réglée de sorte qu'elle ne puisse talonner au pire que dans les cas extrêmes. Une suspension trop souple se fait souvent sentir, et très souvent aussi entendre, quand elle encaisse des chocs violents. Ceux-ci se produisent quand la fourche est comprimée de manière brusque et complète. Un talonnage fréquent de la fourche suspendue pourra détériorer la fourche et le cadre à long terme.

Remarque :

Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage et l'entretien sur les sites Internet suivants :
srsuntour-cycling.com
ridefox.com
toxoholics.de
rockshox.com
sportimport.de

Danger :

N'intervenez jamais à la légère sur des vis si vous n'avez pas l'entière certitude qu'elles font partie d'un système de réglage. Vous pourriez, sans le savoir, desserrer un mécanisme de fixation et provoquer une chute. Les dispositifs de réglage de tous les fabricants sont généralement gradués ou signalés par un « + » (pour un amortissement plus grand/une suspension plus dure) et un « – ».

Danger :

Les fourches suspendues sont conçues de manière à pouvoir et devoir compenser les chocs. Si la fourche est rigide ou bloquée, les chocs seront transmis directement au cadre. Par la suite, le dispositif Lock-out lui-même et le cadre pourraient subir des dommages. Pour cette raison, si votre fourche suspendue est munie d'un dispositif Lock-out, n'activez celle-ci que sur des parcours nivelés (routes, chemins de campagne) et jamais en terrain accidenté.

Remarque :

Les fabricants de fourches suspendues joignent en règle générale une notice technique à leur produit. Vous les trouvez sur le CD-ROM fourni. Lisez celle-ci attentivement avant de procéder à des modifications de réglage ou des travaux d'entretien sur votre fourche.

Suspension intégrale des modèles VTT

Les vélos tout-suspendus sont dotés, en plus de la fourche suspendue, d'un triangle arrière articulé dont la suspension et l'amortissement sont assurés par un amortisseur. Cette suspension arrière permet une meilleure maîtrise de votre vélo STEVENS en conduite tout terrain ou sur des chaussées de mauvaise qualité. Elle amortit en outre considérablement les secousses supportées par le cycliste et le châssis. L'amortisseur arrière est normalement un élément de suspension pneumatique ou – plus rarement – un ressort acier qui se charge de la suspension. L'amortissement lui-même est assuré habituellement avec de l'huile.

Pour fonctionner de manière optimale, l'amortisseur doit être ajusté en fonction du poids du cycliste, de la position assise et de l'usage auquel le vélo est destiné. Faites régler impérativement la fourche par votre vélociste STEVENS au moment de la remise du vélo.

Voir le chapitre **« Suspension intégrale des modèles VTT »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant de l'amortisseur sur le CD-ROM fourni pour de plus amples informations.

Danger :

Les triangles arrières de cadres tout suspendus sont installés de telle sorte à pouvoir et à devoir compenser les chocs. Si l'amortisseur a un fonctionnement trop rigide ou est bloqué, les chocs seront transmis directement au cadre. Par la suite, l'amortisseur lui-même et le cadre pourraient subir des dommages. Pour cette raison, si votre amortisseur est muni d'un dispositif Lock-out, n'activez celui-ci que sur des parcours nivelés (routes, chemins de campagne) et jamais en terrain accidenté.

Danger :

N'intervenez jamais à la légère sur des vis si vous n'avez pas l'entière certitude qu'elles font partie d'un système de réglage. Vous pourriez, sans le savoir, desserrer un mécanisme de fixation et provoquer une chute. Les dispositifs de réglage de tous les fabricants sont généralement gradués ou signalés par un « + » (pour un amortissement plus grand/une suspension plus dure) et un « – ».

Danger :

N'utilisez pas votre vélo si l'amortisseur talonne fréquemment. L'amortisseur lui-même et le cadre pourraient subir des dommages. Ajustez toujours la dureté du ressort en fonction du poids du cycliste et des conditions d'utilisation.

Danger :

Si le triangle arrière est trop amorti, il est possible qu'il ne puisse plus se détendre entre des obstacles franchis rapidement. Risque de chute !

Remarque :

Les fabricants d'amortisseurs joignent en règle générale une notice technique à leur produit. Vous les trouvez sur le CD-ROM fourni. Lisez celle-ci attentivement avant de procéder à des modifications de réglage ou des travaux d'entretien sur votre amortisseur.

Remarque :

Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage et l'entretien sur les sites Internet suivants :
ridefox.com
toxoholics.de
rockshox.com
sportimport.de

Garantie légale contre les vices cachés et garantie commerciale de vélos STEVENS

Garantie légale contre les vices cachés

Votre vélo STEVENS a été fabriqué avec soin et vous a été normalement remis entièrement assemblé par votre vélociste STEVENS. Pendant les deux premières années suivant l'achat, vous bénéficiez entièrement de la garantie légale contre les vices cachés. Si vous deviez déceler un vice, adressez-vous à votre vélociste STEVENS comme interlocuteur. Pour permettre un traitement convenable de votre réclamation, il est nécessaire que vous présentiez le justificatif d'achat, la carte d'identification, le protocole de remise et les certificats de révision revêtus des cachets. Conservez ces documents soigneusement.

Dans l'intérêt d'un fonctionnement durable et fiable de votre vélo STEVENS, vous devez l'utiliser uniquement conformément à l'usage auquel il est destiné (voir le chapitre **« Avant la première sortie »**). Tenez également compte des limites de poids autorisé indiquées sur la carte d'identification de votre vélo. De même, vous êtes tenu de respecter rigoureusement les instructions de montage données par les fabricants (en particulier les couples de serrage des vis), ainsi que les intervalles d'entretien prescrits. Observez les contrôles et travaux listés dans ce manuel ainsi que dans les autres notices fournies et procédez, si nécessaire, au remplacement des composants importants pour la sécurité, tels que le cintre, les freins, etc.

Remarques concernant l'usure

Certains composants de votre vélo STEVENS sont sujets à l'usure, par la nature même de leur fonction. Le degré d'usure dépend de la qualité des soins et de l'entretien apportés au vélo, ainsi que des conditions d'utilisation auxquelles il est soumis (kilométrage, déplacements sous la pluie, exposition à l'encrassement, la salinité, etc.). Des vélos qui sont souvent garés dehors peuvent présenter une usure accrue en raison de leur exposition aux intempéries.

Remarque :

Cette réglementation concerne uniquement les pays qui ont ratifié le projet de loi de l`UE, par exemple la République Fédérale d`Allemagne. Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Remarque :

Le revêtement/la peinture des cadres et des fourches doivent être estimé séparément. Lors de l'utilisation la peinture est soumise naturellement à des sollicitations et alors à une usure où peut être endommagée légèrement. Cette usure où ces dommages provoqués par des sollicitations mécaniques (par ex. des éraflures suite à une collision avec d'autres objets) sont exclus de la garantie.

Les pièces d'usure doivent faire l'objet d'une maintenance et d'un entretien réguliers, ce qui n'empêchera pas qu'elles atteindront tôt ou tard leur limite d'usure, selon la fréquence et les conditions d'utilisation. Les pièces suivantes doivent être remplacées après avoir atteint leur limite d'usure :

a. Chaîne de transmission
b. Garnitures de frein
c. Liquide de frein hydraulique (DOT)
d. Rotors de frein
e. Câbles/gaines de frein
f. Joints d'étanchéité et éléments de suspension
g. Poignées de frein ou le ruban de guidon
h. Câbles/gaines de dérailleur
i. Plateaux
j. Pneumatiques
k. Pignons
l. Recouvrement de la selle
m. Câbles de dérailleur
n. Galets de dérailleur
o. Gaines de dérailleur
p. Lubrifiants

Les patins des freins sur jante sont des pièces d'usure par la nature même de leur fonction. En cas d'utilisation sportive ou de sorties en terrain montagneux, le remplacement des garnitures peut s'avérer nécessaire après un laps très court. Contrôlez régulièrement l'état des garnitures de frein et, si nécessaire, faites changer les garnitures usées par un vélociste STEVENS.

q. Jantes sur vélos équipés de freins sur jante
   Le freinage use non seulement les patins, mais aussi les jantes. Pour cette raison, contrôlez l'état de vos jantes régulièrement, par exemple lorsque vous regonflez les pneus. Dans le cas de jantes à témoins d'usure, des anneaux ou des rainures apparaissent sur les flancs quand la jante approche de sa limite d'usure. Il y a aussi des modèles où les témoins d'usure disparaissent dès que l'usure des flancs de la jante dépasse une limite critique. Tenez compte des indications portées sur la jante. Au plus tard après le remplacement du deuxième jeu de patins, faites contrôler l'épaisseur des parois de jante par le vélociste STEVENS. Si vous constatez une déformation ou de fines fissures sur les flancs de jante lorsque vous augmentez la pression de gonflage, c'est l'indice que la jante a atteint sa limite d'usure. Il est alors temps de la remplacer.

r. Système d'éclairage et de signalisation
   Le système d'éclairage est très important pour votre sécurité routière, particulièrement quand vous roulez dans le noir. Procédez avant chaque sortie à un contrôle de fonctionnement des catadioptres. Les ampoules sont des pièces d'usure par leur fonction même. Veillez à avoir toujours sur vous des ampoules de rechanges pour être en mesure de les remplacer le cas échéant.

Directives sur la garantie de STEVENS Vertriebs GmbH

STEVENS Vertriebs GmbH assure durabilité et qualité aux vélos STEVENS. Un vélo STEVENS à été assemblé des composants différents et des accessoires de marque des fabricants renommés aux fins prévus. Au cas où le vélo STEVENS où un de ses composants présente un défaut durant la periode de garantie, il sera remplacé où réparé à notre libre arbitre. Dans un tel cas vous (en tant que premier acquéreur) devez acceptez les écarts minimes en ce qui concerne les modèles, les dimensions et les couleurs. Les fourches suspendues, les composants Shimano et d'autres accessoires de marque ne sont pas traitées par STEVENS, mais par les distributeurs nationaux des équipementiers. En cas de réclamation des produits d'autres marques votre vélociste STEVENS s'adressera d'abord directement aux distributeurs ou aux fabricants en utilisant leurs formulaires, même si les composants ont été vendus et livrés par STEVENS.

Sur les sites web des fabricants vous trouverez normalement aussi des notices techniques et des conseils techniques ainsi que des personnes de contact pour toutes questions. Contactez dans tous les cas votre vélociste STEVENS qui répondra à toutes les questions des consommateurs finaux.

Les périodes de garantie débutent à partir de la date de vente au premier acquéreur et s'étendent pour

- les cadres en alu et les fourches* à 5 ans
- les cadres en carbone et les fourches* à 5 ans
- les cadres tout-suspendus* à 5 ans
- d'autres composants à 2 ans

Veuillez considérer les directives suivantes pour remédier à des défauts éventuels : La garantie STEVENS n'est pas transférable, elle n'est offerte qu'à l'acheteur initial à condition que la preuve d'achat, la carte d'identification entièrement complétée et le protocole de remise soient présentés par lui. En outre, il est nécessaire de constater que toute nos indications mentionnées sous chiffres 1-13 du manuel d'utilisation / de la notice d'utilisation ont été observées, que les révisions ont été effectuées par des vélocistes et que les intervalles d'entretien one été respectés (voir chapitre **« Calendrier d'entretien et de maintenance »**).

La garantie ne couvre pas les frais de main d'œuvre et de transport, ni les coûts supplémentaires entraînés par des défauts. La condition d'application de la garantie est l'utilisation conforme à l'usage prévu.

Remarque :

* Le revêtement/la peinture des cadres et des fourches doivent être estimé séparément. Lors de l'utilisation la peinture est soumise naturellement à des sollicitations et alors à une usure ou peut être endommagée légèrement. Cette usure ou ces dommages provoqués par des sollicitations mécaniques (par ex. des éraflures suite à une collision avec d'autres objets) sont exclus de la garantie.

Remarque :

Les droits de l'utilisateur final/client provenant de la garantie légale contre les vices cachés ne sont pas affectés par les présentes directives sur la garantie.

Sont exclus de la garantie les dommages dus à l'usure, la négligence (entretien et maintenance insuffisants), une chute, une sollicitation excessive causée par un chargement trop important, ainsi que les dommages dus à un montage incorrect (non respect des instructions de montage du fabricant) et un traitement inapproprié, ou encore des modifications apportées au vélo STEVENS (ajout ou transformation de composants supplémentaires). Le droit à la garantie sera refusé dans le cas où des sauts auront été effectués avec le vélo, où celui-ci aura subi des sollicitations excessives sous quelque forme que ce soit, et dans le cas où l'utilisateur aura contrevenu à nos recommandations ou aux recommandations de nos vélocistes concessionnaires.

Les **défauts apparents** des produits doivent être annoncés dans un délai de 8 jours après la livraison, les vices cachés immédiatement après qu'on en a pris connaissance, mais pendant le délai de garantie.

Pour les **retours injustifiés** nous facturons une somme de dédommagement. D'autres demandes de compensation faites à notre encontre, en particulier demandes de dommages et intérêts ou demande de réduction, ne sont pas pris en compte par la présente garantie qui est limitée au territoire de la République fédérale d'Allemagne. L'exécution des services prévues par la garantie ne signifie ni que la période du délai de garantie soit prolongée, ni qu'elle recommence.

Remarques spéciales, remarques de sécurité

Dans l'intérêt d'un fonctionnement durable et fiable des composants et du recours éventuel à cette garantie, vous êtes tenu en outre de respecter rigoureusement les instructions de montage des fabricants (notamment les couples de serrage pour la visserie), ainsi que les intervalles d'entretien prescrits. Exemple : Si les vis de fixation de l'amortisseur sont trop serrées, elles exercent sur le cadre des contraintes et peuvent entraîner par la suite des dommages.

Pour l'utilisation sur les voies publiques les vélos STEVENS doivent être munis d'un système d'éclairage et des réflecteurs selon les dispositions du code de la route. Le vélociste est obligé dans tous les cas d'informer l'utilisateur de ces prescriptions. Le vélociste / monteur doit tenir compte des exigences des normes CEN/DIN / normes ISO spécifiques aux types de bicyclette, ainsi que des lois sur la sécurité des équipements dans votre pays. Au moment de la livraison l'équipement des vélos STEVENS n'est pas toujours complet.

Danger :

Demandez à votre vélociste STEVENS d'inspecter votre vélo STEVENS après une chute. En cas de doute, remplacez au moins le cintre et la potence pour votre sécurité.

Remarque :

Pour l'utilisation sur les voies publiques les vélos STEVENS doivent être munis d'un système d'éclairage et des réflecteurs selon les dispositions du code de la route. Au moment de la livraison l'équipement respectif des vélos STEVENS n'est pas toujours complet.

Danger :
Les pneus d'une dimension différente peuvent mettre en danger la sécurité de votre vélo STEVENS. Il faut donc impérativement remplacer les pneus par des pneus de même nature et taille. Utilisez dans la mesure du possible des pièces de rechange d'origine si un remplacement s'avère nécessaire. Demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Danger :
Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine si un remplacement s'avère nécessaire. Des pièces de rechange d'autres fabricants, comme par ex. des patins ou des chaînes, peuvent compromettre la fiabilité de votre vélo STEVENS. Risque d'accident !

Attention :
Évitez de nettoyer votre vélo STEVENS avec un jet d'eau puissant ou un nettoyeur haute pression et si vous le faites, maintenez au moins une certaine distance par rapport au cadre et aux composants. Evitez aussi de viser les paliers.

Conseils d'entretien et révisions

Entretien et révisions

A la remise de votre vélo STEVENS par votre vélociste STEVENS, celui-ci est entièrement monté et prêt à rouler. Néanmoins, vous devrez par la suite entretenir votre vélo STEVENS régulièrement et le confier régulièrement à votre vélociste STEVENS pour des révisions périodiques. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez profiter du fonctionnement de tous les composants dans le cadre de leur construction.

Faites subir une première révision à votre vélo dès les premiers 100 à 300 kilomètres ou 5 à 15 heures de service, ou au bout des quatre à six semaines qui suivent l'achat. Cette première révision est indispensable car, dans cette courte période, les rayons des roues subissent un tassement et le système de changement de vitesses peut se dérégler. Ce phénomène de rodage est inévitable. Convenez avec votre vélociste STEVENS d'une date pour procéder à la révision de votre nouveau vélo STEVENS. Cette première révision est cruciale pour le fonctionnement fiable et durable de votre vélo STEVENS.

Des révisions régulières et le remplacement à temps des pièces d'usure, comme par exemple la chaîne, les patins de frein ou les câbles de dérailleur et de frein sont partie intégrante d'une utilisation conforme à l'usage prévu et ont par conséquent une influence sur la garantie légale et la garantie commerciale de votre vélo STEVENS. Après la période de rodage, nous vous recommandons de faire inspecter et réviser régulièrement votre vélo STEVENS par votre vélociste STEVENS. Si vous roulez fréquemment sur des routes en mauvais état, les intervalles de révision seront plus courts. Pour de plus amples informations, voir le chapitre **« Calendrier d'entretien et de maintenance »**.

Danger :
Les révisions et les réparations sont des tâches délicates et complexes qui devraient être confiées à un vélociste STEVENS. Des révisions négligées ou réalisées de manière non professionnelle peuvent entraîner une défaillance de certains organes du vélo STEVENS. Risque d'accident ! Effectuez uniquement les travaux pour lesquels vous disposez des connaissances nécessaires et des outils appropriés, par ex. une clé dynamométrique.

Nettoyage et entretien de routine de votre vélo STEVENS

La transpiration, l'encrassement, la salinité (le sel épandu en hiver) sont autant de facteurs néfastes pour votre vélo STEVENS. Il est pour cette raison très important que vous nettoyiez régulièrement tous les composants.

Évitez de nettoyer avec un nettoyeur haute pression. Le jet puissant de vapeur haute pression est capable de déformer les joints d'étanchéité et de s'infiltrer dans les paliers et les roulements. Il contribue à diluer le lubrifiant, ce qui favorise les frottements. La conséquence à moyen terme : une abrasion accrue des surfaces de roulement, une usure accélérée des roulements eux-mêmes. Le jet à vapeur peut en outre décoller les pastilles de protection et autres autocollants du cadre.

Optez pour un procédé de nettoyage moins agressif pour votre vélo : un jet d'eau à faible pression ou un seau d'eau, une éponge ou un gros pinceau. Un nettoyage à la main vous permettra en outre de déceler assez tôt une peinture endommagée, des pièces usées ou des défauts. Après chaque nettoyage, nous vous conseillons de contrôler l'état d'usure de la chaîne et de la lubrifier (voir le chapitre **« Chaîne : entretien et usure »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni). Appliquez de la cire dure de qualité courante sur la peinture, les surfaces métalliques et en carbone (exceptées les surfaces de freinage) pour les conserver. Polissez après le séchage.

Danger :
N'appliquez pas de produit d'entretien ni d'huile sur les patins de freins, les rotors de frein ou sur les surfaces de freinage des jantes. Ceci pourrait rendre les freins inopérants (voir le chapitre **« Système de freinage »** dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS ainsi que dans les notices techniques du fabricant de frein sur le CD-ROM fourni) ! Évitez absolument d'appliquer de la graisse ou du lubrifiant dans les zones de serrage en carbone, par exemple au niveau du cintre, de la potence, de la tige de selle et du tube de selle. Il est possible qu'une fois graissés, les composants en carbone ne puissent plus être fixés correctement par la suite !

Conservation et rangement de votre vélo STEVENS

Si votre vélo STEVENS bénéficie d'un entretien régulier en saison, il ne requiert pas de mesures particulières pour son rangement temporaire, exceptées les mesures de protection contre le vol. Rangez votre vélo de préférence dans un endroit sec et bien aéré. Si vous stockez votre vélo STEVENS sur une période assez longue, par exemple la période d'hiver, vous devez prendre en considération certains points : Pendant un séjour de longue durée, les chambres à air ont tendance à se dégonfler. Le stationnement prolongé de votre vélo STEVENS sur des pneus dégonflés peut entraîner une dégradation de leur structure. Pour y remédier, suspendez ou accrochez les roues ou le vélo STEVENS entier au mur, ou bien contrôlez régulièrement la pression de gonflage. Nettoyez votre vélo STEVENS avant d'effectuer un traitement anticorrosion. Vous trouverez chez votre vélociste STEVENS des produits d'entretien spécialement conçus pour cet usage, par ex. de la cire à pulvériser.

Démontez la tige de selle et faites sécher les éventuelles infiltrations d'humidité. Vaporisez un peu d'huile dans le tube de selle en métal, évitez pourtant de l'huile sur les cadres en carbone. Passez sur le petit plateau à l'avant et sur le petit pignon à l'arrière. De cette manière, les câbles et les ressorts ne seront plus sous tension.

Remarque :
En période hivernale, il ne faut pas craindre les files d'attente dans les magasins de vélo STEVENS. Beaucoup de vélocistes STEVENS proposent pendant cette période des check-ups annuels à des prix promotionnels. Profitez de cette période où vous n'utilisez pas votre vélo STEVENS pour le faire réviser par votre vélociste STEVENS !

Danger :
Lors du nettoyage, soyez attentif à la présence éventuelle de fissures, de rayures, de déformations ou d'altérations de couleur du matériel. Faites remplacer les composants défectueux sans tarder et effectuez des retouches sur la peinture endommagée. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Attention :
Enlevez les restes de graisse ou d'huile adhérant sur les surfaces de peinture et de carbone avec un produit nettoyant à base de pétrole. Proscrivez absolument l'emploi de dégraisseurs contenant de l'acétone, du chlorure de méthyle ou autres, ainsi que l'emploi de détergents, non neutres ou chimiques, contenant des solvants. Ces produits pourraient attaquer les surfaces !

Calendrier d'entretien et de maintenance

Même après la période de rodage, vous avez tout intérêt à faire réviser votre vélo STEVENS à intervalles réguliers. Les intervalles indiqués dans le tableau suivant sont donnés à titre indicatif pour les cyclistes parcourant entre 1 000 et 2 000 km (soit l'équivalent de 50 à 100 heures de service) par an.

Si vous effectuez régulièrement un kilométrage plus important, ou roulez très fréquemment sur des chaussées en mauvais état, les intervalles d'entretien seront plus courts compte tenu de l'utilisation plus intense.

Composant	Opération	Avant chaque sortie	Mensuellement	Annuellement	Autres
Éclairage	Vérifier le fonctionnement	x			
Pneumatiques	Contrôler la pression	x			
	Contrôler les empreintes et les flancs		x		
Freins (sur jantes)	Contrôler la course de levier, l'état d'usure et la position par rapport aux jantes ; test de freinage à l'arrêt	x			
Freins (à tambour/à rouleaux)	Contrôler la course des leviers ; test de freinage à l'arrêt	x			
Freins (sur jantes), patins	Nettoyer		x		
Câbles de frein/patins /durites	Contrôle visuel		x		
Freins (à disque)	Contrôler la course de levier, l'épaisseur des plaquettes, l'étanchéité, Procéder à un test de freinage à l'arrêt	x			
	Changer le liquide de frein (dans le cas de liquide DOT)			•	
Fourche suspendue	Contrôler les vis et éventuellement resserrer			•	
	Grosse maintenance (changer l'huile)			•	
Jantes (sur vélos avec freins sur jante)	Contrôler l'épaisseur des parois, éventuellement remplacer				• au plus tard après le 2e jeu de patins
Fourche (rigide)	Vérifier et éventuellement changer				• au moins tous les 2 ans
Boîtier de pédalier	Vérifier le jeu des roulements		x		
	Démonter et graisser de nouveau (cuvettes)			•	
Chaîne	Contrôler et éventuellement graisser	x			
	Vérifier l'usure, éventuellement remplacer Système de dérailleurs				• au bout de 1 000 km ou 50 heures de service
Tige de selle télescopique	Maintenance			x	
Manivelles	Contrôler et éventuellement resserrer		x		

Composant	Opération	Avant chaque sortie	Mensuellement	Annuellement	Autres
Peinture/surface anodisée/ carbone	Entretenir				x au moins tous les 6 mois
Roues/rayons	Vérifier la circularité et la tension des rayons		x		
	Centrer ou retendre				• si nécessaire
Cintre et potence (en alu et carbone)	Vérifier et éventuellement changer				• au plus tard tous les 2 ans
Jeu de direction	Vérifier le jeu des roulements		x		
	Renouveler le graissage			•	
Surfaces métalliques	Cirer (exception : flancs de jante dans le cas de freins sur jante, rotors de frein)				x au moins tous les 6 mois
Moyeux	Vérifier le jeu des roulements		x		
	Renouveler le graissage			•	
Pédales (tous types)	Vérifier le jeu des roulements		x		
Pédales (automatiques)	Nettoyer, lubrifier le mécanisme d'enclenchement		x		
Tige de selle/potence	Vérifier la visserie		x		
	Retirer et lubrifier Carbone : nouvelle pâte de montage (pas de graisse !)			•	
Dérailleur AR/AV	Nettoyer, lubrifier		x		
Attaches rapides/axes traversants	Vérifier l'appui	x			
Vis et écrous (moyeux à vitesses intégrées, garde-boue etc.)	Contrôler et éventuellement resserrer		x		
Valves	Vérifier l'appui	x			
Câbles dérailleurs/freins	Déposer et lubrifier			•	

Les opérations repérées par « x » sont à la portée de toute personne possédant une certaine habileté et expérience manuelles et disposant de l'outillage approprié (par ex. clé dynamométrique). Si les contrôles font apparaître des défauts, prenez immédiatement des mesures appropriées. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Les travaux repérés par « • » doivent être réalisés uniquement par votre vélociste STEVENS.

Remarque :

Dans l'intérêt de votre sécurité, amenez votre vélo STEVENS à votre vélociste STEVENS pour une première révision au bout de 100 à 300 km, soit 5 à 15 heures de service, ou après quatre à six semaines, au plus tard cependant après les trois mois qui suivent l'achat.

Couples de serrage recommandés

Pour garantir la fiabilité de votre vélo STEVENS, il est indispensable de serrer les fixations des composants soigneusement et de les contrôler régulièrement. Utilisez de préférence une clé dynamométrique qui produise un clic ou se déclique quand le couple de serrage sélectionné est atteint. Effectuez le serrage du composant progressivement, par petits paliers d'un demi-newton-mètre, en partant d'un couple de serrage inférieur au couple de serrage maximum prescrit et en contrôlant régulièrement le serrage du composant. Ne dépassez en aucun cas le couple maximum prescrit par le fabricant !

Sur les pièces ne présentant aucune indication, commencez le serrage à 2 Nm. Respectez les valeurs indiquées et tenez compte aussi des valeurs indiquées directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Composant	Fixations par vis	Shimano[1] (Nm)	SRAM/Avid[2] (Nm)	Tektro[3] (Nm)	TRP[4] (Nm)
Dérailleur arrière	Fixation (au cadre/sur patte de fixation)	8 - 10	8 - 10		
	Fixation du câble	5 - 7	4 - 5		
	Galets du dérailleur	3 - 4			
Dérailleur avant	Fixation au cadre	5 - 7	5 - 7		
	Fixation du câble	5 - 7	5		
Manettes de vitesses	Fixation au cintre	5	2,5 - 4		
	Couvercle de trou	0,3 - 0,5			
Poignée de frein	Fixation au cintre	6 - 8	5 - 7	6 - 8	
	Levier de frein sur prolongateur de vélo de course contre la montre			5 - 7	
Moyeu	Levier de serrage de l'attache rapide	5 - 7,5			
	Contre-écrou de réglage des paliers sur les moyeux à attache rapide	10 - 25			
	Écrou de sûreté sur cassette	29 - 49	40		
Moyeu à vitesses intégrées	Ecrou de l'axe	30 - 45			
Manivelles	Fixation de manivelle (emmanchement carré, sans graisse)	35 - 50			
	Fixation de manivelle (Shimano Octalink)	35 - 50			
	Fixation de manivelle (Shimano Hollowtech II)	12 - 15			
	Fixation de manivelle (Isis)		31 - 34		
	Fixation de manivelle (Gigapipe)		48 - 54		
	Fixation de plateau	8 - 11	12 - 14 (acier) 8 - 9 (alu)		
Boîtier de pédalier à cartouche	Boîtier (emmanchement carré)	49 - 69			
	Boîtier (Shimano Hollowtech II, SRAM Gigapipe)	35 - 50	34 - 41		
	Octalink	50 - 70			
Pédale	Axe de pédale	35			
Chaussure	Cale (« cleat »)	5 - 6			
	Crampon (« spike »)	4			
Frein (« V-Brake »)	Fixation du câble	6 - 8	6 - 8	6 - 8	6 - 8
	Fixation de porte-patin	6 - 8	6 - 8	6 - 8	6 - 8
	Fixation de patin	1 - 2			
	Tasseau de frein cadre/fourche			8 - 10	

[1] shimano.com [2] sram.com [3] tektro.com [4] trpbrakes.com

Couples de serrage recommandés pour freins à disque et freins sur jante hydrauliques

Composant	Shimano[1] (Nm)	Avid[2] (Nm)	Tektro[3] (Nm)	TRP[4] (Nm)	Magura HS[5] (Nm)
Fixation d'étrier de frein sur le cadre/la fourche	6 - 8	9 - 10 (adaptateur IS)	6 - 8	6 - 8	6
		8 - 10 (étrier de frein)			
Fixation de poignée de frein sur le cintre - fixation à une vis - fixation à deux vis	6 - 8		5 - 7		4
		4 - 5 (Juicy 5)			
		2,8 - 3,4 (Juicy 7/Carbon)			
Raccord écrou de la durite sur la poignée et durite normale sur l'étrier de frein	5 - 7	5			4
Inserts pour durite sur étrier de frein (durite Disc-tube)	5 - 7				
Couvercle de réservoir d'expansion	0,3 - 0,5				
Purge étrier de frein	4 - 6		4 - 6		
Purge levier de frein			2 - 4		
Fixation de disque de frein (6 trous)	4	6,2	4 - 6	6 - 8	
Fixation de disque de frein (Centerlock)	40				
Durite (raccord écrou) raccordement direct					
Cylindre récepteur (vis de purge)					
Durite (raccord écrou) raccordement direct					4
Cylindre récepteur (vis de purge)					4
Support de plaquette de frein sur l'étrier			3 - 5		
Fixation du câble sur l'étrier				4 - 6	

[1] shimano.com [2] sram.com [3] tektro.com [4] trpbrakes.com [5] magura.com

Ces valeurs sont les valeurs indicatives des équipementiers susnommés. Tenez compte des valeurs indiquées dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM fourni.

Ces valeurs ne sauraient s'appliquer sans restriction aux composants d'autres fabricants.

Remarque :

Puisque le marché des composants est plutôt confus, STEVENS n'est pas en mesure de prévoir quel produit sera assemblé en remplacement ou lors du montage d'un vélo. De ce fait, STEVENS n'assume aucune responsabilité relative à la compatibilité, les couples de serrage etc. pour des ajouts et modifications de ce genre. Celui qui assemble ou modifie le vélo doit assurer que le vélo a été assemblé conformément à l'état de la science et de la technique.

Remarque :

Sur certains composants, les valeurs des couples de serrage requis sont indiquées sur le composant lui-même. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste STEVENS.

Intervalles de révision

1. Révision – Après 400 kilomètres ou trois mois à partir de la date de vente

N° d'ordre : ..... Date : .....

Pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du vélociste STEVENS :

.....

.....

.....

.....

2. Révision – Après 2 000 kilomètres ou un an

N° d'ordre : ..... Date : .....

Pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du vélociste STEVENS :

.....

.....

.....

.....

3. Révision – Après 4 000 kilomètres ou deux ans

N° d'ordre : ..... Date : .....

Pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du vélociste STEVENS :

.....

.....

.....

.....

4. Révision – Après 6 000 kilomètres ou trois ans

N° d'ordre : ..... Date : .....

Pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du vélociste STEVENS :

.....

.....

.....

.....

5. Révision – Après 8 000 kilomètres ou quatre ans

N° d'ordre : ..... Date : .....

Pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du vélociste STEVENS :

.....

.....

.....

.....

6. Révision – Après 10 000 kilomètres ou cinq ans

N° d'ordre : ..... Date : .....

Pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du vélociste STEVENS :

.....

.....

.....

.....

Carte d'identification du vélo

Modèle/Taille : ..... / .....

N° du cadre : .....

Fourche suspendue/Amortisseur :

Fabricant : ..... / .....

Modèle : ..... / .....

N° de série : ..... / .....

Utilisation conforme

Utilisation selon ☐ Catégorie 0 ☐ Catégorie 1 ☐ Catégorie 2 ☐ Catégorie 3
☐ Catégorie 4 ☐ Catégorie 5 ☐ Catégorie 6 ☐ Catégorie 7
☐ Catégorie 8 ☐ Catégorie 9

Charge totale vélo STEVENS autorisée : .....kg

Charge porte-bagage autorisée : 25 kg

Remorque autorisée ☐ oui ☐ non

Si oui – charge remorque autorisée : .....kg

Siège enfant autorisé ☐ oui ☐ non

Taille roue/pneumatique : .....

Couleur : .....

Extras : .....

Leviers de frein Levier de droite Levier de gauche
Affectation des freins : frein de roue avant ☐ frein de roue avant ☐
frein de roue arrière ☐ frein de roue arrière ☐

Danger:
Lisez au moins les chapitres « Avant la première sortie » et « Avant chaque sortie » dans votre manuel d'utilisation détaillé STEVENS sur le CD-ROM fourni.

Conseil au vélociste STEVENS : Faites une photocopie de la carte d'identification du vélo et conservez ce document dans le fichier du client ; envoyez également une copie à Stevens Vertriebs GmbH

Cachet et signature du vélociste STEVENS

© La reproduction ou la réimpression n'est pas autorisée

Protocole de remise

La remise au client du vélo STEVENS comme décrit ci-avant faite après le montage final prêt à l'utilisation et après vérification des fonctions énumérées ci-après (les travaux supplémentaires nécessaires sont entre parenthèses) :

☐ Éclairage
☐ Freins avant et arrière
☐ Fourche suspendue (adaptée au client)
☐ Amortisseur arrière (adapté au client)
☐ Rivetage de chaîne contrôlé
☐ Roues (absence de voile/tension des rayons/pression de gonflage)
☐ Cintre/potence (contrôle de position/ vissage avec clé dynamométrique)
☐ Pédales (ajustement du seuil de déclenchement)
☐ Selle/tige de selle (hauteur de selle et position réglée à la taille du client)
☐ Dérailleurs (vis de butées)
☐ Fixation des composants (contrôle)
☐ Autres travaux effectués : .....
.....
.....
☐ Tour d'essai effectué :

Nom du vélociste ..... Téléphone .....

Lieu ..... Fax .....

Rue ..... E-mail .....

Date de remise, cachet, signature

Par sa signature, le client confirme avoir reçu le vélo STEVENS dans un état réglementaire de bonne marche et avoir été instruit sur la manipulation du vélo STEVENS.

☐ STEVENS manuel d'utilisation sur CD-ROM avec les notices techniques des équipementiers

Nom du client .....

Prénom ..... Téléphone .....

Lieu ..... Fax .....

Rue ..... E-mail .....

Lieu, date de remise, signature

© La reproduction ou la réimpression n'est pas autorisée

STEVENSBIKES.DE

VOTRE VELOCISTE STEVENS I SU DISTRIBUIDOR STEVENS

STEVENS VERTRIEBS GMBH I ASBROOKDAMM 35 I 22115 HAMBURG I ALLEMAGNE
TÉL.: +49 40 71 60 70-0 I FAX: +49 40 46 53 14 I E-MAIL: INFO@STEVENSBIKES.DE